


JANVIER 2025

PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS

  mairie de Pluherlin
 www.pluherlin.questembert-communaute.fr



Sommaire

Le Mot de Maire

Etat Civil

Urbanisme

Tarifs municipaux

Entre deux bulletins :

- Aménagements au Nord de l'église
- Inauguration du cabinet médical
- Travaux à la salle des sports
- Evolution du service périscolaire
- Eclairage public
- Maisons fleuries
- Matinée citoyenne au cimetière
- Repas des aînés organisé par le CCAS

Ecoles

- Ecole Saint-Gentien
- Ecole Sylvain Pradeau

Informations mairie :

- Pièce d'identité
- Animaux en divagation
- Nuisances sonores
- Recensement citoyen
- Recensement de la population (INSEE)
- SMGBO : Haies et bocages

Médiathèque

Associations :

- Liste des associations
- Associations
- ADMR
- Eveil

Questembert Communauté

Informations diverses

- PAEJ
- Petites annonces
- Pluherlin au fil du temps

Calendrier des fêtes

Directeur de la publication :

Jean-Pierre GALUDEC

Création et Impression :

Groupe IMPRIGRAPH

Crédits photos :

Jean-Frédéric Berger (dons)
Michel LE GOFF (dons), Mairie
et Freepik.com

Dépôt légal : N° 2711



Informations pratiques

| | |
|-----------------------------------|---|
| HORAIRES DE LA MAIRIE | Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (fermé le jeudi après-midi), et le samedi de 8h30 à 12h00. Téléphone : 02 97 43 31 35 / e-mail : mairie@pluherlin.fr |
| | Numéro d'astreinte téléphonique du week-end : 07 87 49 25 29 à utiliser en cas d'urgence extrême |
| HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE | Mardi et vendredi : 16h - 18h Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h30 Samedi : 10h - 12h Téléphone : 02 97 43 37 41 e-mail : mediatheque@pluherlin.fr |
| ASSISTANTE SOCIALE | Une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 24 |

Déchetterie de L'Épine à LIMERZEL 02 97 66 13 11

Déchetterie de Kervault à QUESTEMBERT Tél. : 02 97 26 12 08

| | Période hivernale (8 mois) Du 1 ^{er} octobre au 31 mai | | Période estivale (4 mois) Du 1 ^{er} juin au 30 septembre | |
|-----------------|--|-------------------------------|--|-------------------------------|
| | L'ÉPINE | KERVAULT | L'ÉPINE | KERVAULT |
| Lundi | Fermée 13h30 - 17h00 | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h00 | Fermée 13h30 - 17h30 | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30 |
| Mardi | Fermée | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h00 | Fermée | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30 |
| Mercredi | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h00 | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h00 | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30 | Fermée 13h30 - 17h30 |
| Jeudi | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h00 | Fermée 13h30 - 17h00 | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30 | Fermée 13h30 - 17h30 |
| Vendredi | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30 | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30 | 8h30 - 12h00 13h30 - 18h00 | 8h30 - 12h00 13h30 - 18h00 |
| Samedi | 8h30 - 12h 13h30 - 17h30 | 8h30 - 12h00 13h30 - 17h30 | 8h30 - 12h00 13h30 - 18h00 | 8h30 - 12h00 13h30 - 18h00 |

Aire de stockage des déchets inertes (gravats) à la déchetterie de L'Épine à LIMERZEL :

L'aire de stockage des gravats est désormais gardiennée et accessible
aux horaires indiqués ci-dessous

Lundi : 13h30 - 17h00 / Mercredi, Jeudi : 9h00 - 12h00 / Vendredi : 13h30 - 17h30

**Le Service Déchets à Questembert Communauté
est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30**

Uniquement sur rendez-vous - 02 97 26 10 21 - dechets@qc.bzh



JEAN PIERRE GALUDEC

CHÈRES PLUHERLINOISES, CHERS PLUHERLINOIS,

Il faut l'avouer, il est difficile de trouver de quoi se réjouir dans l'actualité qu'elle soit nationale et/ou internationale. Dans ce contexte plutôt morose, le fait de s'intéresser à des choses plus locales peut apparaître comme décalé voire indécent.

Je veux pourtant l'évoquer dans ce mot d'accueil de ce bulletin. Comme vous le savez, l'équipe municipale s'est lancée dans de gros chantiers dont la plupart prennent forme.

Le cabinet médical a été inauguré fin décembre. Cet évènement est l'aboutissement heureux d'une démarche initiée il y a moins de deux ans : le désir de faire renaître l'offre médicale sur la commune. La commission créée à cet effet et l'ensemble de l'équipe municipale s'y sont employés. Le réseau de contacts et le partenariat appuyé du pôle de santé des Grées ont permis cette issue favorable. Souhaitons une bonne installation à nos nouveaux médecins, les docteurs CADIC et RIBEIRO.

Les travaux de la salle des sports avancent : la charpente a été renforcée, la toiture changée et l'agrandissement prend forme. Les prochaines semaines verront se succéder les interventions du second œuvre.

Si le projet de rouvrir la salle pour le début de la saison prochaine est toujours d'actualité, il est conditionné au passage de la commission de sécurité en fin d'été pour valider la reprise des activités. Nous espérons donc ne pas avoir à gérer d'aléas qui reporteraient cette commission.

Ces actions visent à consolider l'offre de services sur notre commune afin que les Pluherlinois puissent en bénéficier, soit directement, soit par le biais des associations.

Mais au fait, combien sommes-nous ?

Après la forte croissance de la population de ces vingt dernières années qui a vu Pluherlin franchir le seuil des

1 500 habitants, la dynamique semble s'estomper.

Ce début d'année va nous permettre d'y voir plus clair puisque l'État via l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) nous demande d'organiser le recensement.

Cette opération présentée plus longuement dans les pages de ce bulletin, se déroulera du 16 janvier au 23 février.

Les enjeux sont importants pour la commune car de nombreuses aides auxquelles une commune peut prétendre sont directement liées au nombre d'habitants.

Cela est aussi un indicateur fort pour conduire notre politique d'investissements.

Disposant de nombreux services à la population, l'école, de commerces, d'un cadre de vie agréable et forte d'un tissu associatif très actif, notre commune demeure attractive.

Aussi pour consolider notre population municipale et permettre l'installation de nos jeunes ou accueillir de nouveaux pluherlinois, les projets d'aménagement font aussi partie des intentions municipales.

Deux zones accueilleront à termes de nouveaux logements, les parcelles ROYER en centre bourg, portées désormais par l'EPF (Etablissement Public Foncier de Bretagne) et celle des Baujets sur la route du Moulin-Neuf.

Nos ambitions visent à permettre de se loger à tout âge de la vie, que l'on vive seul ou en couple, en famille,

que l'on souhaite être locataire ou devenir propriétaire, en maison individuelle ou en appartement.

Dit comme ça, cela paraît simple, dans la pratique, il nous faut décider des types de logement à construire en fonction des profils des demandeurs et planifier les opérations pour qu'elles ne rentrent pas directement en concurrence.

Les autres facteurs importants, relèvent des capacités de la commune tant sur le plan budgétaire que de l'ingénierie (gestion administrative et suivi des dossiers) à supporter ces projets.

Des recherches de partenariats sont en cours pour bénéficier de marges de manœuvre.

Une information est cependant venue obscurcir notre projection budgétaire. En effet, tous ces projets devront désormais être montés sans l'un de nos financeurs principaux, le Département du Morbihan. Ce dernier, en réponse aux restrictions budgétaires imposées par l'État, suspend ses aides aux communes pour 2025.

Une nouvelle donne associée à un contexte économique peu favorable, qui nécessitera vraisemblablement de prendre plus de temps pour faire éclore ces 2 projets.

Les enfants de l'école Saint Gentic qui fréquentent le restaurant scolaire ont vu du changement à la rentrée de septembre. En effet, la commune a embauché une directrice et un animateur pour prendre en charge les enfants sur le temps du midi.

Le mot du Maire

Cette nouvelle organisation est détaillée dans ce bulletin.

Cet automne aura été riche en propositions culturelles. Le grand Rallye-photo de septembre a réuni plus de 30 équipes et près de 160 personnes. Il y a eu aussi les repas à la salle Les Grées, des soirées théâtre et cabaret à la salle Françoise d'Amboise, des concerts à l'église sans oublier le temps de convivialité du repas de Noël proposé par le comité des Fêtes, et les animations proposées à la médiathèque.

Tout cela témoigne de la vitalité de nos associations et services communaux.

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans l'organisation de ces évènements et y participent.

Enfin, chacun aura pu découvrir les nouvelles illuminations mises en place sur la place Saint Gentien pour les fêtes de fin d'année.

Peut-être sont-elles à l'origine de la forte augmentation de la circulation constatée en ce mois de décembre ? ;).

Je remercie l'ensemble des membres de l'équipe municipale, élus et agents pour leur implication dans la mise en œuvre des actions menées sur la commune. Je les associe aux vœux que je formule pour vous souhaiter une belle année 2025 pleine de joies et de projets.

Bien amicalement.

Jean-Pierre GALUDEC



Etat-Civil

NAISSANCES

13 naissances

PACS

5 PACS

MARIAGES

5 mariages

DÉCÈS

11 décès



DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ENREGISTRÉES ET ACCORDÉES EN 2024 :

CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

| NOMS DES DEMANDEURS | ADRESSE |
|-------------------------------------|-------------------|
| GUILLORE Corentin / WYART Marceline | 8 hameau du Galli |

AUTRES

| NOMS DES DEMANDEURS | ADRESSE | NATURE DE LA DEMANDE |
|---|----------------------------------|----------------------|
| BERTHY Alain | Le Fol | Garage |
| NAEL Fabienne | 16 rue Saint Hernin | Création Carport |
| LE BIGOT Pascal | 10 rue de Tournebride | Garage |
| LE RAY Ludovic | 19 la Grée de Kerpena | Création du carport |
| LE BRUN Anne-Marie et Jean-Charles | 5 rue de la fontaine aux bretons | Garage |
| GUEBLEZ Pierre | 5 rue de Kérioche | Véranda |
| MENARD Christophe / ALLOUCHERIE Camille | 3 chez les Glumeaux | Extension |

DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ENREGISTRÉES ET ACCORDÉES EN 2024 :

CLOTURES

| NOMS DES DEMANDEURS | ADRESSE |
|---------------------|-----------------------|
| DANILET Estelle | 3 rue Julien Minier |
| BARBIN José | 8 le chêne aux loups |
| LEGRAND Alain | 24 rue Julien Minier |
| BAZENET Marion | 6 place du Patillet |
| GUIOT Patrice | 5 le petit village |
| ROUSSEL David | 2 le champ de l'étang |

AUTRES

| NOMS DES DEMANDEURS | ADRESSE | NATURE DE LA DEMANDE |
|------------------------------------|----------------------------------|--|
| CAUVET Claude | 5 Ter rue Julien Minier | Pose de panneaux solaires |
| GLOTIN Jacqueline | La Foix | Division en vue de construire |
| DANILET Estelle | 3 rue Julien Minier | Modification de façades et toiture |
| EDF ENR | 2 place Saint Gentien | Installation d'un générateur photovoltaïque |
| PIRON Serge | 2 hameau des doux amis | Bardage carport et volet |
| STEVANT Raymonde | 11 Le Gacho | Modification d'ouvertures |
| LE MENELEC François et Marie-Renée | 6 rue Torlay | Réhabilitation de logements – Modification d'ouvertures – Rénovation thermique |
| AMG façades – Groupe Verlaine | 6 Les Madérans | Installation photovoltaïque |
| DEMBIERMONT Marc et Marie | 2 route des landaises | Création carport |
| BAZENET Marion | 6 place du Patillet | Modification toiture et ouvertures |
| CABARET Loïc et PAULIC Aline | 1 la Foix | Création d'une pergola |
| LEY Romain | 26 Penan | Modification toiture |
| DANILO Hubert et Marie-Annick | 1 Trébrun | Isolation – Modification de l'aspect extérieur |
| LLOYDS YEATES Chiara | 8 le Quiban | Modification toiture et aspect extérieur |
| HUET Patrick | 1 rue de la fontaine aux bretons | Modification toiture |
| HUMEAU Vincent | La Maillardière | Installation photovoltaïque |
| NICOLAS Aymar | 15 rue de Kérioche | Création d'une pergola |
| MORBIHAN HABITAT | 10 rue du taillis | Modification ouvertures |

Urbanisme

| | | |
|------------------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| AUBRY Patrick et Monique | 3 Saint-Jean de la bande | Pergola |
| ROSENBERG Alexandre | 3 rue de Tournebride | Création carport |
| GUILLERON Evelyne | 1 rue du patillet | Modification toiture et ouvertures |
| MAURIN Eric | 9 Kerpena | Modification ouvertures |
| LE BARZIC David et Stéphanie | 12 hameau du Galli | Création carport |
| SOQUET Véronique et LEBAS Philippe | 8 rue du clos Saint Hernin | Abri de jardin |
| CONTAT-GRANGE Chantal | 1 les bois | Création d'une serre |
| RICHARD Cédric et Aurélie | La Vallée | Création d'ouverture |
| HUBSCHEN Océane | 4 le pont d'Arz | Création d'une véranda |
| SCI KER LAOUEN | 7 le haut Brambien | Création d'ouvertures |
| RICHARD Alain | 13 rue de Kérioche | Abri de jardin |
| HOUSSET Ghislain | 23 pré de l'alouette | Création d'un préau |
| PERREAU Catherine | 6 rue de la cour royale | Création d'ouvertures |
| MAUGIN Mélanie | Carleveaux | Création fenêtres de toit |

Tarifs municipaux 2025

SALLE LES GREES

| INTITULE | PARTICULIER | | | | ASSOCIATION | | |
|------------------------------|-------------|--------------|--|--------------------------|--|--------------------------------------|-------|
| | JOURNEE | | JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE | | JOURNEE | | |
| | Commune | Hors Commune | Commune (1/2 tarif) | Hors Commune (1/2 tarif) | Commune | Hors Commune | |
| Grande Salle | 160 € | 225 € | 80 € | 112.50 € | GRATUIT pour 2 repas par an. Au-delà, faire une demande --- | Pour association : tarif particulier | |
| Grande Salle + Hall | 241 € | 338 € | 120.50 € | 169 € | | | |
| Grande Salle + Hall + Office | 332 € | 465 € | 166 € | 232.50 € | | | |
| Grande Salle + Office | 252 € | 352 € | 126 € | 176 € | | | |
| Petite Salle | 109 € | 153 € | 55,50 € | 76,50 € | | | |
| Petite Salle + Hall | 190 € | 266 € | 95 € | 133 € | | | |
| Petite Salle + Hall + Office | 281 € | 393 € | 140.5 € | 196.50 € | | | |
| Petite Salle + Office | 200 € | 280 € | 100 € | 140 € | | | |
| Les 2 salles | 269 € | 378 € | 134,50 € | 189 € | | | |
| Les 2 salles + Hall | 349 € | 489 € | 174.50 € | 244.50 € | | | |
| Les 2 Salles + Hall + Office | 440 € | 616 € | 220 € | 308 € | | | |
| Les 2 Salles + Office | 361 € | 504 € | 180,50 € | 252 € | | | |
| Le Hall (Vin d'honneur) | 81 € | --- | --- | --- | | | |
| Office | --- | --- | --- | --- | | | 130 € |

| INTITULE | PARTICULIER | | ASSOCIATION | |
|-------------------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
| | Commune | Hors Commune | Commune | Hors Commune |
| Vidéo projecteur - sono | 74 € | 95 € | 74 € | 95 € |

CAPACITÉ D'ACCUEIL MAXIMUM DE LA SALLE

| | |
|-----------------|---|
| Les 2 salles | 295 personnes assises et 373 personnes debout |
| la grande salle | 204 personnes assises et 257 personnes debout |
| la petite salle | 91 personnes assises et 115 personnes debout |

Acompte de 50% à la réservation

Cautions : 1000€ (dégradation), 200€ (ménage), 50€ (alarme ou téléphone de secours) ou 1500€ (dégradation et vidéoprojecteur)

ANCIENNE ECOLE

Capacité : 80 personnes

| INTITULE | PARTICULIER | | | | ASSOCIATION | |
|-----------------------------------|-------------|--------------|--|--------------------------|-------------|-------------------|
| | JOURNEE | | JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE | | JOURNEE | |
| | Commune | Hors Commune | Commune (1/2 tarif) | Hors Commune (1/2 tarif) | Commune | Hors Commune |
| Vin d'honneur | 58 € | 82 € | -- | -- | GRATUIT | Faire une demande |
| Réunion | 75 € | 104 € | -- | -- | | |
| Location salle du 16/04 au 14/10 | 183 € | 257 € | 91.50 € | 128,50 € | | |
| Location salle du 16/04 au 14/10 | 233 € | 307 € | 91.50 € | 128,50 € | | |
| Utilisation cuisine de la cantine | 106 € | 149 € | -- | -- | | |
| | PARTICULIER | | ASSOCIATION | | | |
| INTITULE | Commune | Hors Commune | Commune | Hors Commune | | |
| Vidéo projecteur - sono | 47 € | 66 € | Gratuit | 66 € | | |

Caution : 500€ (dégradation) et 150€ (location cuisine)

SALLE FRANCOISE D'AMBOISE

| INTITULE | ASSOCIATION | | | | PARTICULIER |
|--|-------------------------|--------------|--|--------------|-------------|
| | JOURNEE | | JOUR SUPPLEMENTAIRE CONSECUTIF A JOURNEE | | |
| | Commune | Hors Commune | Commune | Hors Commune | |
| Vin d'honneur (uniquement en cas d'indisponibilité de l'ancienne école et pour des obsèques) | -- | -- | -- | -- | 60 € |
| Réunion / séminaire commerçants pluherlinois (uniquement dans le cadre de leur activité commerciale) | 120 € Y compris sono | -- | -- | -- | -- |
| Location salle (uniquement pour des activités culturelles) | -- | 180 € | -- | 90 € | -- |
| | ASSOCIATION | | | | |
| INTITULE | Commune | Hors Commune | | | |
| Vidéo projecteur - sono | Gratuit | 60 € | | | |

Caution : 500€

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

| INTITULE | TARIFS |
|--|----------|
| Concession de 30 ans | 160.00 € |
| Concession de 50 ans | 243.00 € |
| Mini concession (pour urne funéraire) 15 ans | 254 00 € |
| Renouvellement mini-concession pour 15 ans | 127.00 € |
| Reprise de concession avec caveau | 449.00 € |

INAUGURATION DU CABINET MÉDICAL

Dix-huit mois après le premier coup de crayon de l'architecte et moins d'un an après le démarrage des travaux, le bâtiment construit par la commune a ouvert ses portes.

D'une surface de 92 m², il accueille 3 cellules :

- 2 à destination des médecins,
- 1 pour les infirmiers (ères) ;
- 1 bureau d'accueil ;
- 1 salle d'attente,
- un WC public ainsi qu'une partie à destination des professionnels composée d'un petit office et de WC privés.

Le cabinet infirmier s'y est installé depuis novembre et messieurs CADIC et RIBEIRO, médecins généralistes, accueillent désormais les patients en ce début janvier.

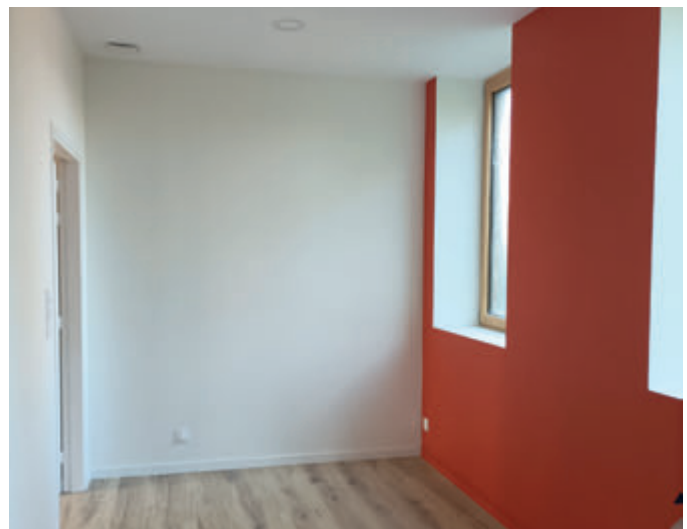
Nous avons déjà largement relaté les circonstances qui ont conduit à la création de ce bâtiment et aussi précisé les choix de son système constructif.

Nous pouvons nous féliciter de l'issue de ce projet dont vous trouverez le plan de financement définitif ci-dessous.

Le coût global du projet (études + travaux) est de 345 939,60 € H.T.

Les aides (Europe Leader, Etat DETR, Département, Questembert communauté) sont de 247 157 € et représentent 72 % des dépenses.

Le reste à charge de la commune 29% est de 98 782,60 € .



AMÉNAGEMENTS AU NORD DE L'ÉGLISE

Les multiples interventions réalisées sur la zone nord de l'église, notamment celles qui ont permis l'installation du panneau d'informations, avaient fragilisé le sol et compliqué l'accès par la porte latérale.

Des travaux de reprofilage et de consolidation de ces accès s'avéraient nécessaires. Programmés l'année dernière, les très mauvaises conditions météorologiques ont conduit à les repousser à cet automne.

Nous avons mobilisé les services de Questembert Communauté et leurs moyens techniques pour les travaux de décapage et ce sont les agents communaux qui ont procédé à la pose des pavés et aux aménagements paysagers.

Les accès sont dorénavant sécurisés ce qui facilitera le déroulement des cérémonies.



RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET QUALITATIVE DE LA SALLE DE SPORT : UN CHANTIER NOMINAL ... OU PRESQUE !

Dans le précédent bulletin, nous vous présentions les plans du permis de construire ainsi que le calendrier succinct des opérations de rénovation et d'agrandissement de la salle de sport.

Malgré une météo peu ensoleillée, le planning a été maintenu et nous sommes à présent dans la phase d'aménagement intérieur des vestiaires et simultanément, dans la phase finale du gros-œuvre pour ce qui concerne l'extension devant accueillir la salle de convivialité et des zones de rangement.

La municipalité poursuit ainsi son engagement pour le développement harmonieux de la qualité de vie à Pluherlin en s'inscrivant dans une double démarche d'économie maîtrisée et de respect des enjeux environnementaux.

En voilà une belle phrase vertueuse qui laisse à croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ...

Oui, mais ...

Contrairement à du neuf, une rénovation est bien souvent accompagnée de surprises.

Les opérations de démolition et de modification d'ouvertures dans la partie vestiaires se sont déroulées conformément aux prévisions avec toutefois la difficulté de travailler sans plan des réseaux existants et avec la surprise de constater que le carrelage en place était posé scellé. Un ragréage supplémentaire a donc été réalisé.

L'opération de désamiantage suit un « plan de retrait » strict de la toiture. Cette opération génère un fort empoussièrément et a nécessité le recours à un calfeutrage total de l'espace, à la création de zones de confinement et à des conditions de travail spécifiques.

Une toiture provisoire a été mise en place. Or, les pluies abondantes du mois d'octobre ont eu raison de l'étanchéité défailante du bac acier de fortune. Des opérations de nettoyage étaient à prévoir.

La plus grande surprise concerne la toiture des vestiaires. Celle-ci devait être conservée.

Or, il s'avère que le bac acier existant est percé par endroits et qu'il n'est pas associé à un régulateur anti-condensation imposé par les normes d'aujourd'hui.


La décision a alors été prise de changer la couverture en intégrant un système de ventilation adapté.

La toiture du gymnase doit pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques. Il a donc fallu renforcer la charpente afin de supporter 20 kg de plus par m².

Quatre ouvertures (skydômes) sont réalisées dans le plafond favorisant ainsi l'éclairage zénithal, l'aération et le désenfumage naturel du terrain de jeu.

Fort heureusement, les imprévus liés à la rénovation n'ont, à ce jour, pas entraîné une augmentation rédhibitoire du budget, ni un retard dans le calendrier des travaux et encore moins un compromis sur la qualité des matériaux ou l'abandon de certains aspects du projet présentés dans le dernier bulletin d'information. Fin des travaux envisagée à la rentrée 2025.

Rénovation des Vestiaires et Extension de la Salle de Sport 56 220 PLUHERLIN



Maîtrise d'Œuvre
Commune de PLUHERLIN
3 Rue Saint-Hermin
56 220 PLUHERLIN
02 97 43 31 35

Maîtrise d'Œuvre Conception
Nicole THERMET
8 Allée des Saubiers
56 890 SAINT AVE
06 38 87 70 31

Maîtrise d'Œuvre Réalisation
AZL Maîtrise d'Œuvre
10 Rue du Dr J. Audic
56 000 VANNES
06 80 87 70 31

Mission SP5
PROJECTO
39 Rue de la Villedieu
56 300 LORIENT
02 97 09 57 67

Bureau de contrôle
SOCOTEC
3 Rue Marguerite Perrey
56 890 PLESCOP
02 97 43 45 73



CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

| Entreprises | | |
|-----------------------|------------------|-----------------------------|
| Démontage | DBS | 56 250 TREFFLEAN |
| Gros Œuvre | CONSTRUCTION MAM | 56 230 QUESTEMBERT |
| Chargement | ROUXEL | 56 220 MALANSAC |
| Couverture | AR TOITURE | 56 340 BOHAL |
| Menuiseries | ROUXEL | 56 220 MALANSAC |
| Métallerie | GUILAUME METAL | 56 800 FLOIRMEL |
| Cloisons | LE MOULLEC | 56 950 CRACH |
| Revêtements de Sol | ANDRIANO | 56 190 AMBON |
| Electricité - VMC | DC ENERGIE | 56 190 MUZILLAC |
| Plomberie - Chauffage | ABC | 56 220 PLUHERLIN |
| Peinture | GOLFE PEINTURE | 56 000 VANNES |
| Equipements Sportifs | NDLIANSPORT | 37 460 NOLANS LES FONTAINES |



EVOLUTION DU SERVICE PÉRISCOLAIRE POUR LA RENTRÉE 2024-2025



Garderie :

La convention avec la CAF implique une direction de garderie. Un agent qualifié était donc mis à disposition par Questembert Communauté.

Pour cette année, la commune a recruté une nouvelle directrice : Chloé

Les ASEM de l'OGEC prennent en charge les enfants matin et soir.

La commune a signé une convention de mise à disposition du personnel avec l'OGEC de l'école.

Cantine :

Afin que l'année se déroule dans les meilleures conditions, il était nécessaire de renforcer l'équipe encadrant les enfants.

L'organisation de la pause méridienne pour cette année est la suivante :

Maternelle et CP :

Déjeuner de 12h à 12h50.

Les enfants sont pris en charge par Kathalyn, Chrystèle, Sabrina et Lydie, puis retour au calme et sieste à l'école.

Primaires :

Animations de 12h10 à 12h40 par 2 animateurs, Chloé et Titouan.

Déjeuner de 12h45 à 13h20.

Les enfants sont encadrés par 3 personnes : Chloé, Titouan et Lydie.

Les petits se sont bien adaptés à ces nouvelles conditions d'accueil.

L'adaptation est moins fluide pour les plus grands qui doivent fournir quelques efforts supplémentaires.

ECLAIRAGE PUBLIC : INFORMATION AUX HABITANTS DES LOTISSEMENTS DE LA COMMUNE

Depuis 40 ans, les lotissements de Pluherlin ont été aménagés selon des critères répondant aux exigences de chaque période de construction, notamment en ce qui concerne l'installation des systèmes d'éclairage public.

Aussi, le nombre de lampadaires installés dépendait des schémas d'éclairage en vigueur et disons-le, sans beaucoup se soucier des coûts de fonctionnement.

Aujourd'hui, le renchérissement des coûts de l'électricité pèse très largement sur les dépenses de fonctionnement de notre collectivité. Jusqu'à maintenant, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts et de plutôt privilégier les pistes d'économie.

Pour aller dans ce sens, nous avons diminué depuis plusieurs années les temps d'éclairage public le soir, ils s'éteignent désormais à 21h00 tout en maintenant l'éclairage matinal afin d'assurer la sécurité des enfants sur le trajet de l'école ou du bus.

Cet automne, profitant d'une offre très favorable de Morbihan Energies, nous avons également remplacé 80 lampadaires, les plus anciens et donc les plus énergivores sur les 238 points lumineux de la commune, par des éclairages plus performants à LED.

Nous avons par ailleurs, divisé par 2 le nombre de points lumineux sur le dernier lotissement communal par rapport aux plans initiaux.

Aujourd'hui, compte-tenu de la densité des points d'éclairage, nous souhaitons aller plus loin en testant l'extinction d'un point d'éclairage sur deux dans les lotissements. Nous veillerons à maintenir une luminosité suffisante notamment aux intersections.

Nous comptons sur votre compréhension.



LES LAURÉATS DES MAISONS FLEURIES RÉCOMPENSÉS.

Samedi 30 novembre, Anne Bégo, référente au fleurissement de la commune, a procédé à la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Ainsi, chaque participant s'est vu récompensé pour ses efforts. Le jury les remercie pour le fleurissement et le moment partagé sur leurs jardins.

Se classent aux 3 premières places :

- Bernard BURBAN (1er)
- Loïc PIRON (2d)
- Loïc THOMAS (3ème)

Suivent ensuite à égalité :

Armel et Huguette DUGUE – Pierre KERAVAL – Jean-Louis et Jeannine JOURDAN – Marie-Thérèse HOUEIX – Annick LE REGENT – Anne CRETE – Gisèle LUCAS – Martine BOSSUYT

Venez nombreux vous inscrire en mai pour l'année 2025.



MATINÉE CITOYENNE

Une matinée citoyenne a eu lieu mercredi 23 octobre pour le désherbage du cimetière avant la toussaint.

Merci aux participants venus en renfort de l'équipe des services techniques.

Ce fut un très bon moment d'échange et de partage.

Une nouvelle matinée citoyenne se déroulera le samedi 5 avril 2025.



CCAS

Comme chaque année le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a convié les anciens de la commune pour le repas traditionnel réservé aux plus de 73 ans.

110 invités ont été accueillis par les 18 bénévoles (citoyens et membres du CCAS) pour les servir à table, dans une ambiance festive, animée par 7 musiciens du groupe Stone Hir.

Jean-Pierre Galudec, le Maire, n'a pas manqué à cette occasion, de féliciter les doyens de l'assemblée, Céline Danilo et Pierre Fréoux âgés de 92 ans.



ECOLE SAINT-GENTIEN

Thème de l'année : Nature et biodiversité

Cette année l'école s'intéressera à la nature qui l'entoure. Diverses activités sont prévues au cours de l'année.

Interventions musicale et spectacle de Noël

Depuis septembre, Céline, professeur de musique, propose des séances hebdomadaires à toutes les classes. Elle nous a aidé à préparer notre spectacle de Noël qui eu lieu le vendredi 13 décembre à la salle de L'Asphodèle de Questembert. Ce fut l'occasion de se rassembler autour du thème de Noël, de chanter et de danser.

Ce sont des moments riches en partage et en émotions.



Ma rentrée avec l'UGSEL

Comme chaque année, notre école a participé au jeu Ma Rentrée Avec L'UGSEL. Cette année le but était de reproduire des pas de danse ou postures de yoga selon le modèle montré par les camarades ou les enseignantes. Nous avons bien rigolé !

Piscine

Les élèves du CP au CE2 se rendent à la piscine tous les lundis depuis le 9 décembre, pour 10 séances afin d'acquérir le savoir nager.

Cinéma

Les élèves ont la chance de se rendre au cinéma Iris de Questembert pour des séances de cinéma grâce à « Cinécoles ». Les séances sont adaptées aux âges et niveaux des élèves. L'équipe éducative remercie tous les parents, tous les intervenants et les différents acteurs qui permettent à l'école de réaliser tous ses projets.

La directrice se tient à votre disposition tout au long de l'année pour tout renseignement ou inscription.

Vous pouvez la contacter par téléphone
02.97.43.37.44 (le jeudi)
ou par mail eco56.stge.pluherlin@e-c.bzh
Ryo Stéphanie



ECOLE SYLVAIN PRADEAU

Cette nouvelle année scolaire a bien démarré. Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de 10 séances de natation à la piscine de Questembert. Ils ont également pu profiter de l'intervention d'Elisabeth Nouël, en charge de la prévention des déchets, de la communauté de communes de Questembert.

Les cycles 2 et 3 ont travaillé autour du compost. Cette intervention a eu lieu après notre action annuelle d'école (de la TPS au CM2) «Nettoyons la nature». Nous nous félicitons d'observer une diminution des déchets à ramasser chaque année autour de Moulin Neuf.

La veille des vacances de la Toussaint, les élèves du CP au CM ont bénéficié d'un atelier de jeux de société, temps très apprécié. Ils ont pu découvrir 5 nouveaux jeux.

Comme chaque année, les élèves de CM se sont rendus au collège de Malansac pour participer au Cross de solidarité. Ils ont fait de très bons résultats et ont rapporté une médaille.

Tous les enfants de l'école vont au cinéma dans le cadre de cinécole.

L'école poursuit ses expériences artistiques autour d'activités culturelles (plastiques, théâtrales, musicales). Elle présentera un spectacle de comédie musicale le 3 juin prochain.

Un évènement qui permet un travail transversal riche en découvertes multiples.

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le mardi 21 janvier 2025 à partir de 17h00.

Les visites seront opérées par les élèves et anciens élèves de l'école. Les visiteurs rencontreront ensuite l'équipe enseignante ainsi que des parents d'élèves autour d'un pot de bienvenue offert par l'Amicale des parents.

Vous ne pouvez pas vous rendre aux portes ouvertes?

Ce n'est pas un problème.

Contactez-nous au **02 97 43 35 09**

(lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 12h et 13h ou après 16h30)

ou bien par mail : ec.0560260d@ac-rennes.fr

Nous nous ferons une joie de vous recevoir pour vous présenter notre école. A très bientôt.



CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE (CNI) OU PASSEPORT

Les dossiers pour l'obtention d'un passeport ou d'une CNI sont uniquement instruits sur rendez-vous. Il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne, à partir du site internet dédié sécurisé :

<https://moncompte.ants.gouv.fr/>.

La présence du demandeur est obligatoire y compris pour les personnes mineures. Il est impératif de connaître la date, le lieu de naissance et tous les prénoms du/des parent(s).

Rappel : La première demande et le renouvellement de la carte d'identité sont gratuits sauf en cas de perte ou de vol (25 €).

Mairie de Questembert

Place du Général de Gaulle
02 97 26 11 38

etatcivil2@mairie-questembert.fr

Depuis le 2 août 2021, une nouvelle CNI est apparue, plus petite que l'ancienne, elle est au format carte bancaire et contient une puce électronique.



Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte.

Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte.

Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021.

En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide.

Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Tout animal errant ou en état de divagation sur le domaine public peut être capturé et conduit au centre animalier de Ploeren (SACPA), si l'animal est identifiable, le propriétaire de l'animal sera contacté (d'où l'importance du tatouage ou de la puce et de signaler tout changement de propriétaire ou de domicile, au fichier central canin).

Pour les animaux identifiés

(tatouage ou puce électronique) et non identifiés, les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une association de Protection Animale.

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.



RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français doit, à compter de son 16^{ème} anniversaire et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit, se faire recenser. Ce recensement citoyen est obligatoire et permet de s'inscrire aux examens et notamment au permis de conduire. De plus, ce recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. La démarche se fait à la mairie de domicile. L'intéressé doit se munir de :

- > Sa pièce d'identité en cours de validité
- > Un justificatif de domicile
- > Le livret de famille

En cas de changement d'adresse : Il est important, si vous déménagez entre la date de votre recensement et la Journée Défense et Citoyenneté, d'indiquer votre nouvelle adresse au Centre du Service National de Brest (09.70.84.51.51).



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

LUTTE CONTRE LES BRUITS DU VOISINAGE

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



Cette année, PLUHERLIN réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1er février 2025 ?

Contactez la commune : 02 97 43 31 35.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le 02 97 43 31 35.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ?

Comment vivent les enfants de parents séparés ?

Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur insee.fr.



ENQUETE FAMILLES





LE SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST ET LA COMMUNE DE PLUHERLIN VOUS INFORME

Haies et bocages, nos trésors à préserver

Un atout pour la biodiversité, la ressource en eau et le climat

Près de nos maisons, dans les champs et les cultures, le long des routes, au bord de nos rivières, dans nos villes et nos villages, autour des bâtiments agricoles... les arbres isolés, les alignements d'arbres et les haies sont des composants forts de nos milieux ruraux et un rempart indispensable contre le réchauffement climatique.

PAR SA MULTIFONCTIONNalité, LA HAIE PRÉSENTE DE NOMBREUX INTÉRÊTS POUR NOS TERRITOIRES.

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU



- **Barrière au ruissellement** (limite l'érosion de sols)
- **Épuration de l'eau** (rôle de filtre)
- **Régulation des crues** (rôle d'éponge)

SOURCE DE BIODIVERSITÉ



- **Abrite de nombreuses espèces** (insectes, oiseaux, petits mammifères,...)
- **Zone de nourriture pour les animaux**
- **Couloir de circulation pour les espèces** (corridor écologique)

ATOUTS POUR LA PRODUCTION AGRICOLE



- **Protection du bétail et des cultures** (ombre, protection contre le vent)
- **Protection des sols** (apports de matière organique, amélioration de la structure et de la vie des sols)
- **Abrite des auxiliaires des cultures** (limite les ravageurs de cultures)

MAIS AUSSI



- **Amélioration du cadre de vie** (atout paysager)
- **Production durable** (bois de chauffage, bois d'oeuvre)
- **Production de fruits** (mûrs, châtaignes,...)
- **Barrière physique contre les produits phytosanitaires**
- **Régulation climatique** en limitant l'effet de serre (les haies stockent du carbone)

Quelques habitants des haies



Lapin de garenne



Tourterelle des bois



Hérisson



Crapaud commun



RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

L'entretien courant : l'élagage, l'émondage, le recépage et la coupe ponctuelle ne nécessitent pas de déclaration. En revanche, pour tout abattage renseignez-vous en mairie si le bocage est protégé dans le document d'urbanisme communal. Auquel cas, une déclaration préalable est nécessaire avant tous travaux.



La haie dans la PAC

Depuis le 01/01/2015, les linéaires bocagers visés par la « Bonne Conduite Agro Environnementale 8 » sont protégés. **Il est donc interdit de les détruire sauf cas particuliers soumis à déclaration.**

Obligation de maintien des éléments topographiques

Les mares et les bosquets de moins de 50 ares ainsi que les haies de moins de 10 mètres de large, dont l'agriculteur a la responsabilité, doivent être maintenues, afin de préserver la biodiversité.

L'exploitation du bois et le recépage des haies et des bosquets en dehors de la période du 16 mars au 15 août est autorisée. Les coupes à blanc sont toutefois strictement encadrées par la réglementation et une repousse végétative doit être présente l'année suivante. Un agriculteur n'a pas la possibilité de choisir de déclarer seulement certaines haies.

En cas de destruction définitive, de remplacement ou de déplacement de la haie au sein du parcellaire, une compensation sera demandée. L'agriculteur est invité à se rapprocher d'un organisme habilité à dispenser des prescriptions pour un meilleur emplacement environnemental de la future haie.



Du 16 mars au 15 août

Je ne touche pas à mes haies

UNE MÉDIATHÈQUE POUR TOUS !

L'année qui s'est écoulée fut l'occasion de beaux moments de partage à la médiathèque de Pluherlin avec notamment :

Des ateliers instructifs et créatifs :

- ▶ avec « Plumes et papillons » autour de la fabrication de gîtes à insectes et abris à chauve-souris
- ▶ avec Ar Tizan de Muzillac autour de la création de produits ménagers au naturel en partenariat avec le SYSEM et le service déchets de Questembert Communauté.

Des rencontres artistiques ou littéraires :

- ▶ avec Denis Danilo pour son ouvrage « Ruelles et venelles de Rochefort-en-terre » en compagnie de son éditeur Stéphane Batigne
- ▶ avec Renaud du salon de tatouage « Orage d'acier Tattoo » à Muzillac.
- ▶ Le salon du livre jeunesse de Questembert

Des moments partagés autour de la lecture, du jeu, de la musique et de la danse :

- ▶ avec les séances de bébés lecteurs animées par Anne, bénévole à la médiathèque
- ▶ avec le spectacle « Mon caillou » de la compagnie La douche du Lézard, organisé et financé par Questembert Communauté
- ▶ avec Lenanim'maux de Muzillac qui est venue nous faire découvrir la médiation animale
- ▶ avec Tristan du magasin de jeux « Un moment ludik » à Muzillac qui nous a initié aux jeux de société en vogue

Des expositions :

- ▶ le développement durable, exposition gracieusement mise à disposition par la médiathèque départementale du Morbihan
- ▶ la biodiversité, exposition gracieusement mise à disposition par la LPO.
- ▶ les jeux olympiques en lien avec l'actualité de cet été
- ▶ les événements de la Grande Métairie à l'occasion de la commémoration
- ▶ les peintures de Micheline Tauguin
- ▶ les sculptures de Jean-François Carreer

Des ateliers numériques :

- ▶ assurés par Baptiste du Centre Social EVEIL



Médiathèque

Des animations proposées par l'équipe de la médiathèque :

- ▶ Fabrication d'un jardin miniature
- ▶ Fabrication d'une « boule à mer »
- ▶ Concours photo de l'été
- ▶ Création d'un « carnet de souvenirs d'un soldat » en lien avec les commémorations de la seconde guerre mondiale
- ▶ Un atelier de customisation de t-shirt avec la découpeuse numérique de la malle numérique de Questembert Communauté
- ▶ Une découverte du casque virtuel sorti de la malle numérique de Questembert Communauté
- ▶ Des Pique-niques à la bib

La médiathèque se sont aussi des services permanents :

- ▶ La bibliothèque, la vidéothèque, la ludothèque, la grainothèque
- ▶ Les accueils de classe
- ▶ Les accueils des résidents de l'EHPAD
- ▶ Les accueils du Relais Parents Enfants
- ▶ L'acquisition d'un peu plus de 500 nouveautés chaque année, tous supports

La médiathèque est avant tout un espace de rencontres pour toutes et tous que vous soyez usager ou non de nos services.

L'accès est libre et gratuit pour tous.

L'inscription est gratuite pour les mineurs et bénéficiaires de minimas sociaux ou chercheurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, venez à notre rencontre ou téléphonez-nous !



Vous pouvez également nous retrouver 7/7 jours 24/24 heures sur le site internet du réseau des médiathèques de Questembert Communauté « 13 à la page » à l'adresse suivante : www.13alapage.qc.bzh

Installez l'application « Ma bibli » et vous emporterez la médiathèque partout avec vous !

Inscrivez-vous et bénéficiez de services dématérialisés tels que l'accès à votre compte et aux ressources numériques « tout apprendre » (incluant la presse en ligne), « skilleos » et « mangas io ».

En 2025 nous continuerons à vous proposer une offre culturelle et d'animations variée tout au long de l'année avec quelques temps forts comme :

L'exposition URAMADO AR, le réveil des Tanukis de Julie Stephen Chheng du 1^{er} février au 30 avril 2025

Uramado AR est un parcours en réalité augmentée qui raconte l'histoire des Tanukis, des esprits de la forêt qui se réveillent en ville. Des animaux sont placés à différents endroits plus ou moins cachés et de tailles très diverses.

Les visiteurs sont invités à télécharger l'application gratuite URAMADO AR, le réveil des Tanukis (sur iOS et Android) pour commencer la chasse aux trésors.

Au fur et à mesure de la découverte, les esprits s'animent, s'étonnent et questionnent les participants.

De nombreux ateliers seront proposés autour de cette exposition dans les 13 médiathèques du réseau.

Le salon du livre jeunesse de Questembert qui se déroulera du 14 au 18 mai 2025 pour les rencontres avec les élèves et **les 17 et 18 mai sous les halles de Questembert** pour les rencontres/dédicaces avec les auteurs et illustrateurs invités.

Nous aurons également le plaisir de recevoir **Yannick Gargam** le **vendredi 31 janvier à 18h** pour son spectacle « **je vous prends aux mots** » autour des chants bretons.

Des projets qui nous l'espérons éveilleront votre intérêt et votre curiosité comme ce fut le cas pour tous ceux qui sont venus à la médiathèque cette année et que nous remercions vivement !

L'équipe de la médiathèque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous remercie de votre fidélité.

Nelly GRUCHIN
Responsable
de la médiathèque
de Pluherlin
et l'équipe des
bénévoles.

Médiathèque de Pluherlin
13 bis, rue du Taillis
56220 PLUHERLIN
Mail : mediatheque@pluherlin.fr
Tél : **02 97 43 37 41**

Associations

| ASSOCIATION | CONTACT | TELEPHONE | Mail |
|---|-----------------------|----------------|--|
| Association culturelle Palet | LECLERC Christian | 06 09 47 35 24 | cl56220@icloud.com |
| Association culturelle Randonnées pédestres | JOVE Claude | 06 67 72 36 65 | randoplucherlin@orange.fr |
| La Gentienne (foot) | KLOP Romain | 06 17 08 56 88 | romainklop@outlook.fr |
| Entente Sportive Plucherlin Rochefort-en-Terre (basket) | JAGUT Laurence | 06 73 69 92 45 | jagut-lau@wanadoo.fr |
| Société de chasse | ROUSSEAU Damien | 06 82 39 12 04 | |
| OGEC de l'école St Gentien | JAFFRELOT Julie | | anthony-julie.allain@orange.fr |
| APEL de l'école St Gentien | TASTARD Elodie | 06 72 65 43 22 | apelplucherlin@gmail.com |
| Club des hortensias | HOUEIX Marie-Thérèse | 06 45 02 05 74 | |
| Gymnastique féminine de Plucherlin Rochefort | ROBERT Anita | 02 97 43 34 78 | |
| Les amis de Bon Réconfort | ROUILLE Guénaël | 06 79 40 49 46 | guenael-rouille@orange.fr |
| Sports et loisirs | PROVOST Jean-Philippe | 06 30 32 75 23 | Jean-philippe.rando@laposte.net |
| Association de protection du patrimoine | ALLAIN Jean | 06 77 56 26 78 | jean.allain11@wanadoo.fr |
| Comité de la fête du pain | ALLAIN Maïna | 06 47 47 20 59 | fetedupain.plucherlin@gmail.com |
| AEP de l'école Saint-Gentien | Mme JEGO | 06 83 88 40 66 | |
| Chapelle de la Barre | BEGO Daniel | 06 70 73 48 09 | danannie56@gmail.com |
| Chapelle de Cartudo (Entente St Marc) | MELUC Catherine | 06 18 13 00 30 | |
| Amicale bouliste | LE ROCH Jean-Claude | 06 09 93 07 14 | jcleroch@orange.fr |
| Les toqués plucherlinois | QUELLEC Lydie | 06 84 55 20 02 | lestoquesplucherlinois56@gmail.com |
| Bugalé piélin (danse bretonne) | TANGUY Christian | 06 87 79 19 99 | bugale-pielin@orange.fr |
| Comité de jumelage avec Incourt (Belgique) | TANGUY Christian | 06 87 79 19 99 | jumelage-plucherlin@orange.fr |
| Arz scène (théâtre adulte) | BOCON-LACROIX Loïc | | arz.scene.56@gmail.com |
| Big or Not (théâtre enfant) | FESTINI Hugo | 07 60 93 08 80 | contact@bigornotprod.com |
| Breiz compétition auto | LE MENELEC Julien | 06 99 59 69 71 | jurallye56@orange.fr |
| Pierokamali (gym douce, zumba, pilates) | | 06 12 64 85 16 | pierokamali56@gmail.com |
| ASLP Douzik (volley, frisbee, badminton) | PIPAUD Sébastien | 06 67 28 99 19 | asso.sports.loisirs.plucherlin@gmail.com |
| La roue plucherlinoise | MAGNEN Christophe | 06 83 73 37 68 | chmagnen@free.fr |
| Stone Hir | PATARD Pierre | 06 82 32 29 94 | pierrepatard@gmail.com |
| Comité des fêtes | QUENARDEL François | | cdfplucherlin@gmail.com |

APEL DE L'ECOLE SAINT-GENTIEN

Notre association souhaite créer du lien entre tous les parents de l'école, anciens et nouveaux. C'est chose faite lors de la distribution du repas à emporter le 28 septembre dernier. Autour d'un verre, chacun a pu échanger et discuter.

C'était un beau moment pour démarrer la nouvelle année scolaire. Soutenir les intentions pédagogiques et éducatives de l'équipe enseignante, telle est notre mission.

Pour ce faire, nous organisons des actions et animations tout au long de l'année afin de participer au financement des projets et sorties scolaires de l'école Saint-Gentien. Par exemple, l'APEL prend en charge l'intervention de Céline, pour l'éducation musicale au sein de l'école.

Notre étroite collaboration avec les membres de l'OGEC - indispensable au fonctionnement de l'école - nous permet de participer activement à la vie de l'école. Tous les ans, nous accueillons de nouveaux parents, bienvenue à eux et merci pour leur investissement !

Comme l'an dernier, plusieurs actions sont mises en place, prochain rendez-vous à ne pas rater : la vente de saucissons/ bières en mars ! Les animations au profit des enfants ont toujours beaucoup de succès : l'Arbre de Noël qui a eu lieu en décembre, et notre rendez-vous annuel au Moulin Neuf avec cette année, une chasse au trésor, le samedi 26 avril.

Enfin, dimanche 29 juin, la traditionnelle kermesse clôturera l'année scolaire, les enfants présenteront leur spectacle devant la Salle des Grées. Nous comptons sur votre présence au repas dès midi. Pensez à réserver.

Les membres de l'APEL vous souhaitent une excellente année 2025 !

BIEN VIVRE À LA CAMPAGNE

Samedi 12 octobre, l'association " Bien vivre à la campagne " a organisé une après midi découverte des plantes nourricières et guérisseuses avec Frédérique Pédron, animatrice nature et formée à l'herboristerie.

Une douzaine de personnes ont pu participer à la reconnaissance de plantes communes de notre environnement et en découvrir les vertus, le lierre terrestre, l'ortie, la benoîte, et autres ;

L'après midi s'est terminée par un apéritif avec tisanes et différents pestos délicieux et étonnants en goût, réalisés avec ces plantes ;

Fort de ce succès, l'association est prête à renouveler ces balades découvertes à d'autres saisons ;

« Bien vivre à la campagne » organise au printemps, le 19 avril son deuxième Troc de plantes ;

Que toutes celles et ceux qui ont fait le succès de la première cette année 2024, se préparent pour 2025. Bienvenue aux nouveaux participants et que chacun prépare ses plants, dédouble ses vivaces et trie, coupe ce qui peut enrichir d'autres jardins ;

Et si certains veulent s'investir dans l'organisation et grossir notre petite équipe, nous serons heureux de les accueillir.

BREIZ COMPÉTITION AUTO

En mai 2025, le Rallye du Morbihan fêtera ses 10 ans.

Les festivités se dérouleront sur 4 jours à compter du 1er mai, avec balades de véhicules anciens, un bal populaire, ainsi que le 1er feu d'artifice tiré sur la commune de Pluherlin et cela gratuitement pour les Pluherlinois.

De nouvelles spéciales seront à découvrir lors de cette 10ème édition. Les riverains impactés seront prévenus dès le mois de février.

N'oublions pas notre traditionnel repas qui aura lieu le 1er week-end de mars ainsi que la réunion des bénévoles qui se déroulera 8 jours avant le Rallye.

Nous recherchons également des bénévoles pour nous aider.

N'hésitez pas à vous manifester auprès des membres du Rallye.

Cette année nous ne réitérons pas la vente de sapin fin décembre suite à une faible demande.

L'équipe du Rallye du Morbihan vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



COMITE DE JUMELAGE PLUHERLIN INCOURT

Le comité de jumelage avec la commune de Incourt en Belgique a tenu son assemblée générale le 12 novembre 2024.

Le comité s'essouffle et malgré la volonté des personnes présentes, la majorité des membres investis dans les échanges avec Incourt a diminué. Il n'y a pas eu de voyage en 2024, et il n'y a plus de nouveaux bénévoles pour renouveler les premiers habitants qui ont participé aux voyages .

Par la voix de son président Christian Tanguy, les membres du comité présents ont décidé de suspendre la vie de l'association.

Néanmoins des amitiés franco-belges se sont nouées et des échanges ont toujours lieu à titre personnel.

Nous espérons un nouveau redémarrage du comité au travers des habitants de la commune désireux de faire perdurer ce jumelage.

LES AMIS DE BON RÉCONFORT

Pour la 31^{ème} édition de la fête de la Chapelle de Bon Réconfort, les boulistes Pluherlinois étaient au rendez-vous.

A partir du 1^{er} juillet et durant les deux mois d'été, les 86 équipes inscrites se sont affrontées lors des éliminatoires du concours communal.

A noter qu'à partir de cette année, il y a une nouveauté pour les inscriptions : sont autorisés à jouer, les descendants des personnes natives de Pluherlin.

Ainsi, le samedi 31 août 2024 les 16 meilleures équipes se sont retrouvées. La finale a été remportée par Franck Magnen et Daniel Bourdin, contre Daniel Bégo et Joseph Rousseau. A la 3^{ème} place nous trouvons Jacky Gousset et sa Fille Noémie et la 4^{ème} place Pierrick Robert et Nicolas Thomas.

Cette année, il y avait 12 équipes féminines inscrites.

Christelle Feidel et sa fille Jade finissent 1^{ère}, 2^{ème} Marine Meluc et Rose-Marie Guidoux.

Chez les jeunes, Robin Lucas et Gwen Possémé ont gagné devant Thimothé Magnen et Landry Lucas. 3^{ème} Thaïs Tastard et Sacha Braud.

Tous les joueurs étaient récompensés par des lots offerts par nos généreux sponsors.

La soirée s'est terminée par la traditionnelle fricassée, servie sous le chapiteau, accompagnée des chants et de la musique de Stone Hir.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent au nettoyage de la chapelle, des parterres, des terrains de boules et surtout à la bonne organisation de la fête, le tout dans la bonne humeur.

Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2025



CHAPELLE DE LA BARRE

La fête de la chapelle du 15 juin dernier s'est déroulée avec une messe, le moule-frites et s'est achevée par la fouée.



Ce qui était prévu pour l'année 2024 : l'achat de t-shirts pour tous les bénévoles et la réalisation d'un jeu de boules.

Pour l'année 2025, sont prévus :

Le démoussage de la toiture.

La porte et les fenêtres vont être repeintes.

Le chœur de la chapelle va être carrelé.

La réalisation de toilettes sèches aux abords de la chapelle dans un endroit dissimulé, dans la végétation.

La prochaine fête de la chapelle aura lieu le samedi 21 juin avec la participation de l'école de musique de Malansac.

L'assemblée de l'association et le repas des bénévoles se tiendront le vendredi 7 novembre.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

COMITÉ DES FÊTES DE PLUHERLIN

Avant d'évoquer les prochaines animations organisées par le Comité des Fêtes en 2025, revenons sur toutes celles qui se sont déroulées au cours du 2ème semestre 2024.

Fête de la musique du vendredi 14 juin 2024 :

Environ 200 personnes sont venues faire la fête sur la place du Puits malgré le mauvais temps. « Duo Complice », « Complètement à l'Est » et « An Amaturien » ont animé la soirée. Ainsi que la chorale de la maison de retraite de Rochefort-en-Terre, Les Fretins d'Piélin et VSF de Pluherlin.

Fête du Village du 19 juillet 2024 :

Beaucoup de public et très belle ambiance pour cette fête estivale qui s'est déroulée sous le soleil en compagnie des groupes « Laisse de Mer » et « Sanaden ».

Rallye du patrimoine :

Du 30 août au 21 septembre, le rallye photo du Patrimoine de Pluherlin a été très apprécié. Grâce au travail de la commission du Rallye composée d'Anne-Marie, Christiane, Laurence, Lydie et Nolwenn, 34 équipes, soit 177 personnes, ont sillonné les chemins et routes de Pluherlin en long, en large et en travers pour trouver les boîtes où étaient cachés les questionnaires. Le sujet a été dans toutes les conversations des Pluherlinois. Les participants ont cherché dans leur mémoire, les archives, sur le terrain ... les informations permettant de répondre aux nombreuses questions qui concernaient l'histoire, la géographie et certaines anecdotes de notre village. Les anciens ont souvent été sollicités pour des éléments d'informations. Cela a permis à certains de découvrir ou redécouvrir des souterrains, des croix, des cloches, des bâtisses ... Il a également fallu prendre des photos d'équipe au milieu de nulle part et fabriquer un moulin et un blason. Le point d'orgue étant le 21 septembre au soir pour la remise des prix. Félicitations à l'équipe gagnante.

La soirée s'est terminée par un karaoké avec peu de public mais une bonne ambiance.

Fête de Noël du 14 décembre :

Au moment de l'écriture de cet article du bulletin, cet événement ne s'est pas encore déroulé. Au programme, repas préparé par les bénévoles du Comité des Fêtes avec en 1ère partie « Stone Hir » groupe traditionnel breton local, puis en 2ème partie de soirée, le groupe « Taupe 50 », trio décalé accordéon, batterie et chants des années 80.

Et bien sûr, la visite du Père-Noël. Nous attendons environ 200 personnes.

A vos agendas pour les prochaines dates de 2025 :

- Assemblée Générale : Vendredi 31 janvier 2025 dans l'ancienne école. Tous les Pluherlinois y seront les bienvenus. Et si vous aimez rire, faire des rencontres, et que vous avez un peu de temps libre, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.
- Fête de la Musique **vendredi 13 juin 2025** sur la place du Puits.
- Fête du Village **vendredi 18 juillet 2025** sur la place du Puits.
- Fête du Village **samedi 20 septembre 2025** à la salle des Grées.

Pour rappel, le Comité des Fêtes gère également l'entretien et la location du matériel associatif : tables, vaisselle, barnum, appareils de cuisson, ... ; n'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes pour toute demande d'adhésion (associations de Pluherlin et Rochefort) ou de location : materiel.cdfpluherlin@gmail.com



COMITÉ DE LA FÊTE DU PAIN

Chères Pluherlinoises, chers Pluherlinois,

La fête du pain et des traditions vous souhaite une très bonne année 2025 ! Que la joie et la santé vous accompagnent tout au long de l'année.

Notre fête du 15 août a connu une belle fréquentation grâce, notamment à une présence forte des Pluherlinois au cours de cette journée. Pour cela nous tenions à vous remercier.

Nous sommes contents de voir l'intérêt porté sur la mise en valeur du patrimoine local.

Nous tenons également, bien sûr, à remercier l'ensemble des bénévoles qui ne comptent, ni leur temps, ni leurs efforts pour assurer un accueil et des animations qui font toujours le bonheur de nos visiteurs.

La fête finie, on se projette sur la prochaine édition. On pense notamment à remettre en place un défilé du matériel ancien dans les rues de Pluherlin. Nous comptons en effet bon nombre de tracteurs d'époque sur la commune qui ne demandent qu'à être mis à l'honneur : avis aux volontaires !

Du beau matériel c'est bien, mais quand il est mis en valeur c'est mieux. C'est pourquoi nous cherchons également des vêtements d'époque afin d'habiller petits et grands. Pour ceux qui se souviennent des défilés passés, c'étaient de chouettes moments.

Autre chantier en vue pour cette année : la réfection des joints du four.



ENTENTE SAINT-MARC – CHAPELLE DE CARTUDO

Au printemps 2024, la chapelle de Cartudo a fait peau neuve avec ses ouvertures repeintes par ses bénévoles dans une ambiance studieuse, mais néanmoins conviviale.

Le 13 juillet s'est déroulée la fête de la chapelle, débutée par son concours de palets.

A l'issue de la traditionnelle messe, le repas fut servi, accompagné musicalement.

Pour l'année 2025, le bureau et l'ensemble des bénévoles se retrouveront pour l'assemblée générale le 28 mars.

Nous poursuivons par la messe de la Saint-Marc à la chapelle le 29 avril qui sera suivie du verre de l'amitié. Le 29 mai notre concours de boules se déroulera au bourg. Enfin, nous nous retrouverons le 12 juillet pour la fête de la chapelle.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.



ASSOCIATION DES RANDONNEURS DE PLUHERLIN

Le groupe des marcheurs de Pluherlin compte 121 membres dont la moitié vient des communes environnantes. Deux marches sont organisées chaque mois et en fonction des capacités de chacun, 4 groupes de marcheurs s'organisent encadrés par les accompagnants, la première sur Pluherlin, l'autre sur une autre commune, certaines balades se font à la journée ;

Un calendrier des lieux de randonnées est proposé chaque année pour varier les découvertes à l'extérieur.

A chaque début de saison en septembre a lieu l'assemblée générale qui pour la première fois s'est tenue à l'Auberge du moulin neuf suivie d'un repas partagé au grand plaisir de tous.

L'Association des randonneurs organise aussi un séjour d'une semaine dans une autre région. Cette année en mai un groupe de 50 personnes est parti en Corrèze, autour de Ussel et des volcans d'Auvergne ; malgré un temps pluvieux, visites et découvertes ont permis à chacun de découvrir ce petit coin de France.

LES TOQUÉS PLUHERLINOIS

Nous remercions les adhérents de nous avoir fait confiance, quand l'année dernière nous avons décidé de continuer l'aventure des Toqués.

Les cours se déroulent toujours dans la bonne humeur et sont de vrais moments d'échange et de partage.

Merci à Guy de faire voyager nos papilles, avec lui, nous faisons de belles découvertes culinaires.

Au mois d'août, nous avons concocté les moules-frites servies pour 400 personnes, lors de la fête champêtre au château de Rochefort en Terre, nous remercions l'association Rochefort-en-Fête d'avoir pensé à nous.

Cette année, nous n'avons pas pu répondre favorablement à toutes les demandes d'adhésion reçues.

Nous préférons limiter le nombre de personnes afin de favoriser la qualité des cours.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une agréable année 2025.

Contact : lestoquespluherlinois56@gmail.com



AMICALE BOULISTE DU BOURG DE PLUHERLIN

La saison 2024 s'est déroulée avec un début difficile, le temps n'ayant pas joué en notre faveur pour finir la rénovation des cinq derniers terrains, la pelleuse ne pouvant y pénétrer pour cause de pluie. Nous avons achevé les travaux pour le challenge « Michel HERCOUET » qui n'a pas eu lieu, la pluie s'étant de nouveau invitée.

Les concours du 28 juillet et 14 septembre ont eu plus de chance avec un temps plus clément et une participation très satisfaisante ainsi qu'une bonne ambiance.

Les rencontres aller/retour avec PEILLAC et PLOERMEL se sont déroulées dans une ambiance compétitive et chaleureuse à la fois, chacun se promettant d'être plus performant pour l'année 2025. Nos équipes en doublette et tripléte se sont déplacées aux concours de Malansac, Caden, Marzan et Questembert avec des fortunes diverses, certaines les ont même gagnés. Le repas de fin de saison a eu lieu à l'ancienne école le vendredi 03 octobre autour d'une potée bretonne qui a été très appréciée par toutes et tous. L'assemblée générale se tiendra à l'ancienne école le vendredi 24 janvier suivie de la traditionnelle galette des rois. L'année 2025 va être marquée par une sortie pour les adhérents.

L'AMICALE BOULISTE souhaite à ses adhérents et aux pluherlinoises et pluherlinois une très heureuse année 2025.



ENTENTE SPORTIVE PLUHERLIN ROCHEFORT EN TERRE

Pour cette saison 2024 – 2025 une nouvelle organisation a dû se mettre en place. Comme vous le savez la salle de sport est en rénovation et nous sommes pendant une année sans pouvoir l'utiliser. Il a fallu trouver une autre salle et c'est la commune de Saint-Congard qui nous a acceptés. Nous tenons à remercier la municipalité de Saint-Congard ainsi que le club de basket pour leur chaleureux accueil.

Nous avons quand même réussi à maintenir des équipes dans toutes les catégories (U9, U11, U13, U15, U18 en entente avec Bohal et Séniors filles).

Notre Moules-Frites annuel s'est déroulé le 12 octobre dernier avec une belle réussite.

Et comme chaque année pendant les fêtes nous tenons un chalet à Rochefort en Terre avec ventes de crêpes, vins chauds et chocolats chauds. C'est année nous étions présents les 26-27-28 et 29 décembre. Merci à la municipalité de Rochefort-en-Terre.

Bonne année 2025

LA GENTIANNE

La Gentienne souffle ses 77 années cette année avec une nouvelle équipe dirigeante et 107 licenciés. L'école de foot fonctionne très bien et est encadrée par un éducateur diplômé et des dirigeants expérimentés et passionnés.

L'équipe senior commence difficilement sa nouvelle saison et son challenge de maintien en D2 avec un nouveau coach Brahim Guermat.

L'abnégation et la présence aux entraînements seront primordiales pour subsister à ce niveau.

Elle a malheureusement beaucoup de blessures importantes dans un effectif déjà limité en nombre.

Cependant, elle va résister et essayer de se maintenir dans cette année charnière pour que les prochaines années, nos générations de jeunes puissent les accompagner dans leur passion commune.

Les vétérans continuent leur football plaisir avec Molac en enchaînant les succès en championnat et en coupe.

Tous ont besoin de supporters, n'hésitez pas à venir au stade les encourager tout au long du week-end.

On remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur patience pour entourer tous ces footballeurs.

N'oubliez pas les rendez-vous 2025.

Concours de belote : 25 janvier 2025

Repas du club : 8 février 2025

CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE DE PLUHERLIN ROCHEFORT-EN-TERRE

Bouger pour entretenir la forme !

La saison 2024 a repris avec un cours hebdomadaire donné par Baptiste, qui a lieu le jeudi de 18h30 à 19h30, salle Françoise d'Amboise.

Nous proposons une gymnastique de renforcement musculaire, de cardio, d'équilibre et d'étirement.

Ces exercices accessibles à tout public adulte apportent assouplissement et bien-être.

Les inscriptions sont encore possibles en cours d'année.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année 2025 !



L'ASSOCIATION PAROISSIALE DE PLUHERLIN

L'association paroissiale est une association pluhérinoise faisant partie de l'ensemble paroissial de Malansac regroupant les paroisses de Pluherlin, Caden, Saint-Gravé et Malansac autour du prêtre Jean-Yves Le Guével résidant au presbytère de Malansac.

Les mouvements de population ont permis de l'élargir et de l'ouvrir à divers membres, apportant leurs services afin de revitaliser les différentes missions d'église.

Notre église, l'église Saint-Gentien, bien de la commune, est un lieu de passage, de paix et de prière. Elle est entretenue, régulièrement nettoyée et fleurie pour être accueillante. Elle est le lieu de différentes célébrations qui ponctuent l'année : célébrations dominicales et célébrations spécifiques à chaque étape de la vie : catéchèse, lien avec les écoles catholiques, célébrations des divers sacrements (baptême, 1ère communion, confirmation...), mariages, fêtes religieuses (Noël, Pâques, la Pentecôte...) ainsi que les célébrations d'obsèques préparées par l'équipe d'accompagnement des familles.

L'église Saint-Gentien participe à d'autres

temps forts comme la réalisation d'un concert de la chorale Sainte-Cécile avec celle de Laudemar de la commune belge d'Incourt, commune jumelée avec la commune de Pluherlin. Cette chorale a également animé de leurs beaux chants, la messe du 1er décembre : 1er dimanche de l'Avent.

L'équipe paroissiale, c'est aussi le lien avec les associations des chapelles de la commune : Cartudo, la Barre et Bon Réconfort. Chacune organise son pardon : messes et fêtes qui rassemblent non seulement les frairies mais aussi les personnes de communes environnantes et de passage.

Cette année 2025 va être marquée par le Jubilé à Sainte Anne d'Auray : le 400ème anniversaire des apparitions de Sainte Anne à Yvon Nicolazic. De nombreux rassemblements sont programmés dans le Diocèse.

Belle année 2025 dans la paix et la joie.

Pour toute demande d'informations :

- presbytère de Malansac
02 97 66 20 37
- Micheline Thégat-Le Cam Pluherlin
06 51 70 56 69
- Annie Pédron Pluherlin
06 75 03 79 3



L'ACSP

(Association de Conservation et de Sauvegarde du Patrimoine de Pluherlin)



Bonjour à toutes et tous les Pluhérinois(es),

Lorsque vous lirez le bulletin la crèche aura fait son retour comme tous les ans au Nord de l'église et elle sera rangée en attendant Noël 2025.

L'association participe, avec son matériel, à la fête du pain le 15 août.

Nous avons, lors de la journée citoyenne, remis en place dans le bourg les panneaux d'Alexandre que Christiane et Jacky ont rénovés.

Il en reste un qui attend de trouver une place dans le secteur de Tournebride.

Fin d'hiver début printemps, il serait bon de faire le ménage dans les bâtiments (ancienne écurie Ryo) où sont stockés les journaux qui ne sont plus collectés et les panneaux de la salle Françoise d'Amboise qui ne sont plus utilisés, pour pouvoir mettre à l'abri du matériel qui est

soit dehors soit dans le hangar vert.

Il y a une vingtaine d'années, l'association avait participé à la création d'un pont sur le chemin Bézy vers le Moulin-Neuf. Ce pont est aujourd'hui fragilisé ce qui rend dangereux ce passage sur ce chemin très fréquenté. Par sécurité, un arrêté municipal a d'ailleurs été pris pour en interdire le franchissement.

Nous avons proposé à la mairie de le remettre en état. Les services techniques et les bonnes volontés seront mobilisés au printemps pour une remise en état.

Nous avons des tracteurs qui voudraient bien faire le défilé pour le 15 août 2025. Il faudrait des mécanos pour les remettre en route.

Avis aux bonnes volontés pour faire vivre l'association.

LAISSE DE MER

LAISSE DE MER a animé de nombreuses prestations courant 2024 dans les restaurants côtiers, les fêtes et animations locales (fête du pain, fête de la musique), les événementiels (Saint Evarzec, festival de Lorient), et dans les ports (Bateau le Phoenix)

Nous remercions tout particulièrement le Comité des fêtes, les associations et les bénévoles, qui ont contribué à nous faire connaître au niveau local.

Nous préparons nos prestations pour 2025 en espérant vous retrouver nombreux à nos concerts.

Nos prestations musicales à l'Ehpad de Rochefort-en-Terre ont remporté un franc succès auprès de nos anciens.

Cette activité reprendra en

2025, à raison d'une animation par mois à Rochefort-en-terre et à l'Ehpad de Questembert. Les sessions sont ouvertes au public et pour les séniors qui le souhaitent.

LAISSE DE MER propose également des animations sur le thème de la mer et le vécu des gens de la côte lors de soirées familiales ou privées, sur demande.

Contact :

Pierre PARIS et Jean-Yves FILY
07 88 29 00 61



PIEROKAMALI

A la fin de la pause estivale, nous avons eu la chance de recevoir Chloé Sivadier – ancienne gymnaste de l'ensemble France de Gymnastique Rythmique – pour 2 jours de stage. Les gymnastes et entraîneurs venus de toutes fédérations, et même de Belgique, ont eu la chance de profiter de son expérience et de sa générosité pour apprendre de nouvelles techniques.

Depuis le mois de septembre, nous avons eu le plaisir de retrouver sur les communes de Pluherlin, Caden, Malansac et Limerzel nos adhérents, anciens et nouveaux.

Bienvenue à toutes et à tous pour cette nouvelle saison 2024-2025.

Quelques petites nouveautés pour cette saison :

Un 3^{ème} cours de Pilates a ouvert le mardi soir à Pluherlin.

Le cours de Zumba® Kids a lieu le vendredi à 17h30 à Pluherlin au lieu de Caden.

Afin de proposer des cours de Gymnastique Rythmique où chacun trouve sa place, un nouveau créneau loisirs a été créé le jeudi à Malansac.

Le cours de Gym douce/ Pilates du lundi après-midi affiche complet et les autres cours sont pratiquement remplis.

Il reste encore quelques places.

N'hésitez pas à nous contacter pour intégrer nos cours même en cours de saison.

Le 29 novembre, nos Zumba® Kids ont présenté leurs chorégraphies à la maison de retraite de Rochefort-en-Terre dans le cadre du Téléthon ; pour le plaisir des petits et des grands.

Afin de pouvoir emmener nos adhérents assister aux Internationaux de Gymnastique Rythmique à Thiais (94) en mars prochain, petits et grands adhérents se sont retrouvés dans l'esprit de Noël pour une vente de gâteaux faits maison.

Notre Assemblée générale aura lieu en janvier 2025 suivie de la galette des Rois avant d'entamer la saison des compétitions de Gymnastique Rythmique qui s'étalera de mars à juin :

9 mars : tournoi interclubs HIPPO CUP à Sainte Geneviève des Bois (91)

• 23 mars : Régional 1 Bretagne à Romillé (35)

• 27 avril : Régional 2 Bretagne à Rennes (35)

• 21-22 juin : National 3 à Estrablin (38)

La saison se terminera en beauté par notre traditionnel gala de fin d'année fin juin.

Nous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Le bureau

Renseignements :
06 12 64 85 16 ou
pierokamali56@gmail.com





LA ROUE PLUHERLINOISE RP TEAM 56

L'association La Roue Pluherlinoise continue à vivre une saison riche en couleurs et en événements sportifs en proposant des sorties aux cyclos tous les dimanches jusqu'au 31 décembre 2024 ainsi que le mercredi à 9h00 pour ceux qui le peuvent.

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons participé à la rando caritative « la Coeur de Bretagne » à Malestroit le 7 juillet, ainsi qu'à la 22^{ème} « rando des trainards » à Malansac le 25 août. Nous allons toujours à Plumelec pour affronter « la côte de Cadoudal » le 14 juillet, et nous avons proposé « le challenge du 100 km » le 8 septembre en passant par le château de Susicinio.

Cette année, c'était à nous d'inviter le club cyclo de Malestroit le 22 septembre pour faire deux circuits en commun de 50 et 60 km, avant de terminer la matinée par un moment convivial et un pot de l'amitié à la salle des associations.

La rando cyclo des grées de Pluherlin du dimanche 20 octobre a malheureusement attiré moins de monde que l'année dernière à cause d'une météo très défavorable et de la tempête Ashley. Nous étions 22 courageux qui ont affronté la pluie

et bravé le vent, ainsi que toute l'organisation et l'association sports et loisirs qu'il convient de remercier.

Nous avons aussi participé au Téléthon le dimanche 10 novembre à « la rando cyclo de Molac », ainsi que le week-end du 29 et 30 novembre en nous associant au défi de pédaler pendant 24 heures sur Motomed et Home trainer à l'Ehpad de Rochefort en Terre avec les résidents, le personnel et les pompiers. L'après-midi, nous étions aussi présents au Téléthon de Malestroit pour effectuer un circuit d'environ 70 km.

Nous apprécions toujours autant nos nouvelles vestes vertes fluo qui nous distinguent sur les routes et qui permettent aux automobilistes de nous croiser ou nous doubler en toute sécurité.

La saison cyclo reprendra en mars l'année prochaine mais nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer

quelques dates de notre agenda :

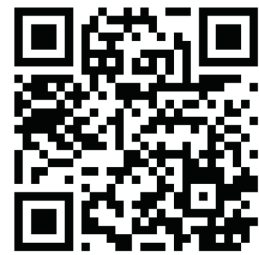
- 25 janvier 2025 : assemblée générale
- 12 avril 2025 : soirée théâtre
- 26 avril 2025 : sortie dans les Alpes Mancelles dans la Sarthe
- juin 2025 : sortie annuelle du club

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus dans notre équipe de 43 cyclos en s'informant et en s'inscrivant en ligne sur notre site :

<https://www.larouepluherlinoise.com/>

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2025 !

Le bureau de la Roue Pluherlinoise



L'ACTIVITÉ DE L'ADMR



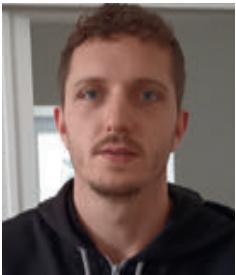
Le loto du 25 septembre 2024

Une centaine de personnes venant de Rochefort-en-Terre, de Pluherlin, de Caden, de Saint-Gravé, de Limerzel, et même de Ponchâteau et la Chapelle des Marais, des résidents de l'EHPAD de Rochefort-en-Terre ont assisté au loto de l'ADMR le mercredi 25 septembre 2024 au Palis Bleu de Malansac. De nombreux lots avaient été généreusement remis à l'association et ont fait des heureux ; le gros lot consistant en un téléviseur a été gagné par une participante de Malansac.

Pendant l'entracte, un goûter composé de jus de fruits, café, thé et petits gâteaux était proposé.

L'ADMR remercie toutes les personnes qui, par leur présence, ont rendu possible ces échanges, ainsi que Louis et Sylvie, nos sympathiques animateurs.

La gym douce



Baptiste Tessier est salarié à temps partiel de l'ADMR. Parallèlement, il exerce en tant qu'éducateur sportif dans le cadre de la micro-entreprise « BAPT'ACTIV » qu'il a créée. Il a eu l'idée de proposer des séances de gym douce à domicile en direction des personnes aidées par l'ADMR et qui le souhaitent, afin de leur permettre de garder leur autonomie. Ces cours sont dispensés à raison d'une demi-heure toutes les deux semaines et facturées à l'ADMR.

Le goûter des personnes aidées

L'ADMR a décidé, pour cette année, d'offrir un goûter aux personnes aidées, en remplacement du traditionnel colis. Ainsi, les bénéficiaires étaient reçus dans le courant du mois de décembre dans une salle de leur commune pour un après-midi convivial.

Le Trophée des Services à la personne

Le Trophée des Services à la personne auquel participent deux salariées de Malansac s'est déroulé cette année, à Locminé le 20 novembre dernier.

Enfin, vous recherchez un emploi ? N'hésitez pas à contacter l'ADMR de Malansac au 02 97 66 21 90 ou envoyez votre candidature à malansac@admr56.com

L'ADMR propose des emplois à des personnels qualifiés ou non pour intervenir auprès de personnes dans les actes de la vie au quotidien (aide au lever, à la toilette, au coucher, préparation de repas, ainsi que des personnes pour l'entretien du logement). Les secteurs concernés sont Pluherlin, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé, Malansac.

Possibilité de véhicule en fonction de certains critères.



ASSOCIATION EVEIL

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Communes de Caden, Limerzel, Malansac, Pluherlin Rochefort en Terre et Saint Gravé

Les centres sociaux à votre écoute : premier retour sur la consultation des habitants

La démarche utilisée :

De juin à septembre 2024, Le centre social Eveil a travaillé en concertation avec la Maison POP, le centre social qui travaille sur Berric, Larré, Lauzach, La Vraie Croix, Le Cours, Molac, et Questembert. Les deux centres sociaux du territoire communautaire ont recueilli la parole des habitants qui servira de base pour élaborer leur prochain projet social. Pour cela, les deux centres sociaux ont mis en place différents supports et moyens :

- Le 24 juin, démarrage de la consultation sur le marché de Questembert.
- Lancement d'un questionnaire en ligne et papier autour de thématiques de vie quotidienne et des besoins des différents publics, ouvert à tous les habitants de Questembert Communauté.
- De juin à septembre, des temps de rencontre avec les habitants : dans l'espace public avec la tournée conviviale, sur les animations et sorties famille/habitants de l'été, sur



les cafés parents, et pendant le forum des associations... Nous avons utilisé des supports ludiques : jeux de plateau, cartes postales...

Au global, sur l'ensemble des supports, nous avons eu plus de 400 retours dont la moitié en commun pour les 2 centres sociaux.

Ce qui ressort :

Bien vieillir sur le territoire

Les retraités s'occupent en premier lieu de leur maison, s'impliquent bénévolement dans des actions, et passent du temps avec leurs proches. Ils pratiquent des loisirs : plein air, culturels, outils numériques.

L'intégration des nouveaux arrivants retraités paraît plutôt facile sur le territoire, la proposition de temps collectifs sur les communes via une activité ou un temps convivial permet de favoriser les échanges et la création de liens.

Les préoccupations des retraités sont l'accès à la santé et aux soins, la mobilité, la maîtrise des outils numériques et les difficultés économiques ; ils souhaiteraient voir des initiatives se développer autour de la mobilité, du numérique et l'accès à l'information.

Une faible majorité d'entre eux, 54%, n'a pas le sentiment de pouvoir exprimer ses préoccupations, et ne se sentent pas toujours reconnus ; ils déclarent trouver une écoute dans les associations, et en second lieu auprès des mairies.

Les actifs se projettent en tant que retraités sur le territoire en mettant en avant le cadre de vie et la convivialité : ils considèrent le territoire comme riche sur le plan associatif et culturel, mais préoccupant sur les questions de mobilité et d'accès aux commerces et services. Ils souhaiteraient voir se développer des démarches sur : la mobilité, l'accessibilité des services de santé, les lieux partagés (habitat ou activités inter génération), des dynamiques solidaires d'entraide, des actions de prévention et d'accompagnement.



Habitat et cadre de vie

Une majorité des personnes pensent qu'habiter en milieu rural est plutôt un avantage. Ils apprécient le cadre de vie, le lien social et les relations humaines. Par contre, la mobilité (obligation de prendre sa voiture pour toutes activités courses, loisirs, travail...), le manque de mobilité douce, les problèmes d'accès aux soins, aux commerces et loisirs sont vécus comme des contraintes.

Certaines personnes ont eu des difficultés pour se loger : peu d'offres de locatifs surtout petits logement studio T1/T2, et peu d'offres de terrain (hors lotissements). L'augmentation des prix, et le poids des résidences secondaires sont aussi cités.

Les nouvelles formes d'habitat collectif, comme l'habitat partagé, participatif, ou la colocation intergénérationnelle sont plutôt bien perçues comme solutions potentielles pour pallier à la fois aux problématiques de logement et d'isolement.

Alimentation et consommation

La crise économique et les préoccupations environnementales ont un impact sur la consommation des habitants. Les achats alimentaires se font en majorité sur le territoire, dans les supermarchés (Malansac et Questembert) et les petits commerces. Les marchés et lieux de ventes de producteurs ont aussi une place importante dans la consommation locale.

71% des personnes expriment que la crise économique a eu un impact sur leur consommation : réduction de consommation de certains aliments (viandes, fromage, produits bio...), changement des habitudes d'achats, réduction de la quantité globale achetée et consommée.

Près de 50% des répondants produisent une partie de leur alimentation, principalement des fruits, légumes et des œufs ; ils réalisent des conserves, congèlent, et donnent à des voisins ou amis en cas de surplus.

Pour les achats de vêtements et d'objets, 80% des répondants combinent les achats neufs en magasins (souvent soldes ou bonnes affaires) avec des achats seconde main, en ressourcerie, boutique ou vide grenier, et des achats sur internet (neuf ou seconde main). De même, les objets ou vêtements non utilisés font principalement l'objet de dons (ressourceries, associations, proches).

Une majorité des répondants utilise les ressourceries et friperies sur le territoire ou aux alentours ; la ressourcerie de Questembert est bien connue et utilisée. Par contre, les ateliers type « repair café » ou « café bricole » sont assez connus mais encore peu utilisés ; il y a encore une marge de progression (de 10% utilisateurs actuels à 45% en intérêt).

Les personnes seraient intéressées par des ateliers sur les courses et la cuisine, les petites réparations (électroménager), la couture, la réparation de vélo. Les questions d'énergie, notamment la performance énergétique des logements est aussi une préoccupation majeure.

Isolement et solidarité

L'isolement est perçu comme une problématique importante sur le territoire, il touche principalement des personnes âgées mais aussi des adolescents. Les principaux facteurs d'isolement sont les changements de vie : déménagement, modifications familiales, problèmes de santé, difficultés financières, manque de mobilité. Pour lutter contre l'isolement, il faut en premier lieu pouvoir repérer les personnes et entrer en contact avec elles.

Les activités associatives, clubs et événements peuvent être des solutions mais il est essentiel de mettre en place des solutions de transport solidaire. La mise en place de lieux de rencontre ou d'activités collectives, de réseaux de voisinage, ou de visites à domicile sont également plébiscités.

La solidarité est associée à l'investissement bénévole, le soutien entre voisins et la participation à des événements locaux. Plus de 50% des répondants sont motivés pour s'engager ; les motivations sont la rencontre, le fait de se sentir utile, et d'améliorer la vie quotidienne sur le territoire.

Les besoins prioritaires identifiés restent la mobilité, l'accès à la santé, et le soutien aux personnes en difficultés.

Eveil poursuivra la construction de son projet 2026-2029 jusqu'en automne 2025

Activités enfance, jeunesse, familles, habitants, projets solidaires et citoyens...

Suivez l'actualité du centre sur son site internet : www.eveilcentresocial.org

sur Facebook :

Marie Eveil - MarieCéline Animatrice Projet Eveil

Asso Eveil Sabrina

Contactez le centre social :

Centre Social EVEIL - 8 rue de la Métairie 56220 LIMERZEL

Tél. 02 97 66 24 63 - eveilcentresocial@orange.fr

ROCHFORT-EN-TERRE : LES POMPIERS RECRUTENT

Le centre d'Incendie et de Secours de Rochefort-en-Terre est composé de près de 40 hommes et femmes qui viennent de tous horizons, apportant avec eux une diversité d'expériences et de compétences mais partageant tous une même détermination : porter secours à chaque instant.

Ainsi pour faire face à une activité opérationnelle sans cesse plus importante (secours à victimes, lutte contre l'incendie, protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement), je suis à la recherche de candidats (jeunes et moins jeunes) animés par la volonté de servir et de protéger ses concitoyens.

Alors si vous souhaitez rejoindre notre famille, dans un esprit de camaraderie, venez toquer à notre porte...

Contact : Lieutenant Aymar NICOLAS

06 80 84 34 33

aynicolas@sdis56.fr



Agenda :

Les rendez-vous communautaires : janvier - juillet 2025

JANVIER

Jeudi 16 janvier

Identifiant 56202425

(Titre provisoire)

Mouton Major

Théâtre. Répétition ouverte au public

18h30, l'Asphodèle (Questembert)

Gratuit

FÉVRIER

Samedi 1^{er} et dimanche 2 février

Ne m'attends pas...

Cie la neige sur les cils

Spectacle proposé dans le cadre du festival

jeune public Prom'nons nous

15h et 17h, samedi 1^{er} février

11h, dimanche 2 février

L'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 5€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur
asphodele.questembert-communaute.fr

Jeudi 27 février

Two Roots

Concert soul, blues

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarif unique : 7€. Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

FIL ROUGE : NUMÉRIQUE

Du 1^{er} février au 30 avril

Uramado AR : le réveil des Tanukis

Julie Stephen Chheng

Exposition et parcours interactif dans

toutes les médiathèques du réseau

« 13 à la Page »

Plus d'informations à venir sur

www.13alapage.qc.bzh

Jeudi 13 mars

Piano Piano

Babx + Adrien Mondot

Musique - Arts visuels

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné : 12€ / Réduit : 9€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

Samedi 15 mars

Une Grande Journée

Le numérique ludique, créatif, éducatif et
artistique.

Tout le programme à découvrir en février
2025

De 10h à 18h, l'Asphodèle (Questembert)

MARS

Vendredi 7 mars

La terre tremble

Cie contrechamp

Théâtre

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 14€ / Abonné : 12€ / Réduit : 9€

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

LES DIGITALES : AUTOUR DU FIL

Samedi 1^{er} mars

Vierges maudites !

Cie Sentimentale Foule

Spectacle, exposition et projet participatif
autour du musée Albert Sevestre

19h, Les Digitales (Caden)

Gratuit. Tout public dès 10 ans

Du 21 mars au 6 juin

Exposition : Ema Duval

Broderies, créations textiles

Vernissage le 21 mars à 18h

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Vendredi 28 mars

Le bal où l'on écoute la musique

avec ses pieds

Cie la piste à dansoïre

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné : 9€ / Réduit : 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

AVRIL

Vendredi 4 avril

Destins remarquables avec Célimène

Daudet

Orchestre National de Bretagne

Concert organisé par les villes de Ques-

tembert et Muzillac, en partenariat avec

l'Asphodèle (Questembert)

20h30, Le Vieux Couvent (Muzillac)

Tarifs : 25€ (sur place) / 20€ (sur réserva-

tion) / 15€ (abonné/réduit)

Gratuit - de 6 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

Jeudi 24 avril

4° Ouest, Histoire(s) d'une île

Cie Empreinte Vagabonde

Ciné-concert-documentaire proposé dans

le cadre de La Lune Rousse

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné : 9€ / Réduit : 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

MAI

Jeudi 15 mai

La femme sanglier

Cie It's Ty Time

Art du récit - marionnettes - musique -
vidéo.

Répétition ouverte au public

18h30, l'Asphodèle (Questembert)

Gratuit

Samedi 17 et dimanche 18 mai

Salon du livre jeunesse de Questembert

Coorganisé par la ville de Questembert,

le réseau des médiathèques « 13 à la page »

et les 12 autres communes membres de

Questembert Communauté

Sous les Halles de Questembert

Gratuit

Mercredi 28 mai

Brigitte Fontaine,

tout juste un peu de bruit

Horla

Musique - Poésie

20h30, l'Asphodèle (Questembert)

Tarifs : 12€ / Abonné : 9€ / Réduit : 6€

Gratuit - 10 ans

Infos et résas : 02 97 26 29 80 ou sur

asphodele.questembert-communaute.fr

JUILLET

Du 4 juillet au 5 octobre

Exposition de Cécile Aurégan

Artiste plasticienne

Vernissage le 4 juillet à 18h30

Centre culturel Les Digitales (Caden)

Entrée libre et gratuite

Biodéchets :

Composter, ça vous botte ?

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets s'est généralisé en France. Déchets de cuisine, du potager, végétaux, tous les biodéchets doivent désormais être triés par les habitants.

Cette nouvelle obligation vise à faire disparaître ces déchets valorisables des poubelles d'ordures ménagères des particuliers et à les reconsidérer comme une ressource (enrichissement des sols, production d'énergie)

Questembert Communauté accompagne ce geste de tri depuis plusieurs années avec la mise à disposition de composteurs pour tous les habitants du territoire ainsi que des actions de prévention à une meilleure gestion de ces déchets valorisables.

Dans le courant du premier semestre 2025, l'intercommunalité proposera un nouveau service pour les foyers sans jardin. Des collecteurs collectifs de biodéchets en apport volontaire seront installés dans chacune des 13 communes du territoire. A la mise en place de ces nouveaux équipements, une communication spécifique sera faite auprès des foyers concernés.

Cette initiative, prévue pour le premier trimestre 2025, vise à offrir une solution pratique aux habitants ne disposant pas de jardin.

Ces points d'apport volontaire, en accès libre, permettront aux habitants concernés de trier et valoriser leurs déchets de cuisine (*épluchures, filtres à café, essuie-tout et mouchoirs en papier...*) au plus près de chez eux.

Le service déchets de Questembert Communauté distribuera gratuitement, sur rendez-vous, des bio-seaux aux foyers ne pouvant disposer de composteurs individuels.

Un suivi régulier sera assuré par un agent communautaire, qui procédera à un contrôle hebdomadaire des points d'apport volontaire sur le territoire.

Quant à la collecte, elle sera réalisée par un camion-grue, selon le même modèle que celui des points de collecte de verre et de papier. Les biodéchets ainsi collectés seront acheminés vers une filière de traitement adaptée.

Avec ces nouveaux équipements, l'objectif est de renforcer le tri des biodéchets tout en répondant aux contraintes des habitants sans jardin.



Composter, ça vous botte ?

Demandez votre composteur !

Vous avez un jardin et vous ne disposez pas de **composteur individuel** ? Obtenez gratuitement votre composteur en prenant rendez-vous auprès du service déchets.

Contact : service déchets
au 02 97 26 10 21
ou sur dechets@qc.bzh



Composter ? ça vous botte !

DANS LE COMPOSTEUR, JE PEUX METTRE



Les épluchures, les fleurs fanées, les filtres à café, le thé, le papier essuie-tout, les mouchoirs en papier, les coquilles d'œuf, les restes de repas, les petits déchets du jardin...

**Composter,
ça vous botte ?**

Contactez-nous pour obtenir :

- votre composteur et votre bio-seau
- un tas d'astuces pour bien composter !

Couches lavables pour les bébés :

Kits d'essai et aides financières à l'achat

Questembert Communauté propose depuis plusieurs années un dispositif d'aide à l'achat de couches lavables pour bébé. Des couches qui s'avèrent plus économiques, plus saines et plus écologiques que les couches jetables. Afin de favoriser le recours aux couches lavables et d'aider les parents à sauter le pas, Questembert Communauté propose désormais aux familles de les tester gratuitement avant une éventuelle acquisition.

Plus saine, plus économique, plus écologique, la couche lavable pour bébé a de nombreux atouts pour séduire les parents de jeunes enfants. Pour autant de nombreuses barrières subsistent. Quel type de couches choisir en fonction de son enfant ? Quel entretien ? Quel coût ? Il peut parfois être difficile de sauter le pas.

La couche lavable : saine, écologique et économique

Soucieux d'accompagner les familles dans cette démarche vertueuse, les élus communautaires ont fait le choix de proposer deux aides aux familles qui souhaitent sauter le pas. Ces aides s'adressent aux parents d'enfants de 0 à 3 ans résidant sur le territoire de Questembert Communauté.

La communauté de communes propose ainsi de tester gratuitement, pendant 1 mois, des couches lavables. Un kit de 20 couches est mis à disposition. De plus, afin de faciliter la démarche, chaque famille bénéficie de conseils personnalisés pour le choix des couches, les modalités d'entretien, etc. L'idée étant d'accompagner les familles pour lever les éventuels freins.

En parallèle, l'intercommunalité propose toujours une aide financière de 20 % (plafonnée à 150€) sur le montant d'acquisition d'un kit de couches lavables. Ces deux aides peuvent être utilisées indépendamment ou cumulées entre elles ; au choix des familles.

En pratique : comment bénéficier des aides ?

Les conditions communes aux 2 aides :

Habiter dans l'une des 13 communes du territoire de Questembert Communauté et être inscrit au service déchets (justificatif de domicile de moins de 3 mois)

Avoir un enfant de moins de 3 ans (extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille)

Remplir le contrat téléchargeable sur :

www.questembert-communaute.fr,
rubrique déchets

Pour finaliser le dossier, prenez rdv auprès du service déchets au 02 97 26 10 21 ou sur dechets@qc.bzh



Moi
ça m'botte

LES COUCHES LAVABLES
ça vous botte ?

+ ÉCOLOGIQUE + SAIN + ÉCONOMIQUE

www.questembert-communaute.fr

QUESTEMBERT
COMMUNAUTE

Espace Conseil France Rénov' :

L'intercommunalité étoffe son service de conseil en rénovation de l'habitat

A partir du 1^{er} janvier 2025, Questembert Communauté proposera un service de conseil en rénovation de l'habitat avec de nouvelles prérogatives.

Outre la rénovation énergétique, ce service proposera également des conseils personnalisés pour l'adaptation du logement face à la perte d'autonomie.

Service gratuit et indépendant d'information et de conseil, l'espace conseil France Rénov' de Questembert Communauté s'adressera aux particuliers ayant des projets de rénovation énergétique ou d'adaptation de l'habitat face à la perte d'autonomie.

Un service de conseil gratuit et indépendant

Une information-conseil sur les projets d'énergies renouvelables des particuliers, de rénovation en vue d'une adaptation au changement climatique, de qualité de l'air intérieur en lien avec les projets de rénovation, sera toujours assurée par les équipes.

Autre nouveauté, l'espace conseil France Rénov' déploiera également un service d'information et de conseil, aux acteurs du petit tertiaire privé, qui disposent de locaux de moins de 1 000 m², pour leur projet de rénovation énergétique.

L'Anah (Agence nationale de l'habitat) financera, aux côtés de Questembert Communauté, ce nouveau service public de rénovation de l'habitat.

Espace conseil France Rénov' : A compter du 1^{er} janvier 2025

Siège de Questembert Communauté

(8 av. de la gare - Questembert)

Plus d'informations à venir

(contacts, jours et heures des permanences)

sur www.questembert-communauté.fr

Habitat indigne et copropriétés :

Questembert Communauté, par le biais de l'ADIL, informe et conseille gratuitement toutes les personnes se trouvant dans des situations de logement *indigne*.

D'autre part, les copropriétés peuvent également bénéficier d'un conseil pour leurs projets de rénovation.

Permanence ADIL : le 2^e vendredi du mois de 9h30 à 12h30 au siège de Questembert Communauté (8 avenue de la Gare - 56230 Questembert), uniquement sur rdv au 02 97 47 02 30

Taxe de séjour :

Les démarches à effectuer

Vous êtes propriétaire d'un hébergement de tourisme (meublé, chambre d'hôtes, etc.) ? L'enregistrement de votre hébergement, auprès de la mairie de la commune dans laquelle se situe votre logement, est obligatoire. Cette déclaration est entièrement gratuite.

En plus de cette déclaration, les logeurs sont dans l'obligation de déclarer mensuellement, au service «taxe de séjour» de l'office de tourisme intercommunal, le nombre de nuitées réalisées dans leur établissement même si aucune location n'a été effectuée.

La taxe de séjour est perçue pour tous les types d'hébergements touristiques (hôtels, résidences, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, villages vacances, terrains de camping, hébergements en attente de classement, etc.). Les logeurs perçoivent cette taxe qu'ils reversent, par la suite, à la communauté de communes, chaque quadrimestre.

Le produit de cette taxe est intégralement dédié au développement touristique du territoire. Il participe au financement des actions de promotion et de communication de la destination touristique.

Les tarifs pour 2025 évoluent

Pour la saison touristique 2025, quatre catégories d'hébergements voient leur tarif évoluer :

Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.

Tarif 2025 : 1,55 € par nuitée

Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles.

Tarif 2025 : 1,35 € par nuitée

Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.

Tarif 2025 : 0,90 € par nuitée

Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives.

Tarif 2025 : 0,80 € par nuitée

A noter : les personnes mineures et les contrats saisonniers employés dans les communes sont exemptés de la taxe de séjour.

Informations et déclaration des hébergements :

www.rochefortenterre-tourisme.bzh,

rubrique espace pro, la taxe de séjour.

Contact Office de Tourisme « Rochefort-en-Terre Tourisme » :

02 97 26 56 00

PLUHERLIN AU FIL DU TEMPS (8)

Dans le bulletin de juillet dernier, je vous avais présenté la société féodale, au Moyen Age. Nous avons vu que, dans la classe des seigneurs, il y avait plusieurs degrés. Les seigneuries étaient plus ou moins importantes suivant l'étendue de leur «fief». Le seigneur de Rochefort était le suzerain de plusieurs petits seigneurs vivant sur la paroisse de Pluherlin.

Comment connaît-on l'histoire de ces seigneuries ?



1 armoiries des différentes familles s'étant succédé pendant la période féodale, dans les trois seigneuries de Pluherlin

D'abord, les archives du château de Talhouët sont précieuses ; elles permettent de connaître les rapports entre seigneurs, le plus souvent à propos de litiges pour des affaires qui paraîtraient aujourd'hui banales, mais qui avaient leur importance à l'époque, parce qu'elles «classaient» ces châtelains dans la hiérarchie de leur ordre de noblesse.

Ces disputes impliquaient surtout les seigneurs de Talhouët et de Clergerel, de Talhouët et de Bodevrel.

D'autre part, les archives départementales mentionnent, tout au long de cette période féodale, des rassemblements de nobles, tels que les «montres» et les «réformations». La montre était une réunion de tous les hommes d'armes. Lors de celle de 1464, à Vannes, on compte la présence de 4 nobles de Pluherlin. Par exemple, il est écrit que Jamet de Talhouët fut remplacé par son fils, porteur d'une «brigandine» (armure) et d'une «salade» (casque); il était armé d'une épée et d'une «vouge» (large lame au bout d'un manche en bois).

Les réformations avaient pour but de vérifier les titres des personnes prétendant être nobles ; à croire qu'il y avait de faux seigneurs ! Lors de la réformation de 1427, on comptabilise la présence de plusieurs nobles à Pluherlin : Geffroy du Perier (Trébrun), Jehan de Talhoet (Talhouët), Kermoel (Carmoy), Ollivier de St Guedas (Bois-Bréhant), Jehanne de Kermoel (Couëdel), Jehan de Boulac (Bodevrel), Pierre Boschet (Penant), Margot et Raoul de Monstrect (Penant), Eon Mahaud (la Ville Boury), Pierre de Ploerlin (Carades).

Si certains fiefs comme Clergerel, Talhouët et Bodevrel étaient relativement importants, les autres se réduisaient à un simple manoir avec des dépendances. A noter que Trébrun rendait hommage au sire de «Moullac» (Molac) dépendant de l'Argoët (Elven). Les seigneurs de Talhouët également, mais ceux-ci possédaient des

terres nobles pour lesquelles ils dépendaient de Rochefort. Ils rendaient donc hommage à deux suzerains, jusqu'au jour où ces deux grands fiefs furent réunis dans les mains des seigneurs de la famille Rieux-Rochefort.

Attardons-nous sur les trois plus importantes seigneuries. Celle de Kerglerel (CLERGEREL) devait être une magnifique demeure avec ses hauts murs d'enceinte, son large portail d'entrée, ses bâtiments d'habitation et ses dépendances qui ouvraient sur une grande cour intérieure. D'importants vestiges subsistent encore à la Cour de Clergerel, gardant mémoire de cette époque glorieuse. Etang, moulin à vent et à eau, four (existant toujours), vivier, pigeonnier (disparu), garennes avec droit de chasse montrent bien l'importance de cette seigneurie. Autre preuve de cette grandeur : le seigneur de Clergerel avait droit de basse justice (petites affaires), de moyenne justice (en rapport avec des rixes, des vols, des injures), mais aussi de haute justice, c'est à dire qu'il pouvait juger toutes les affaires, prononcer toutes les peines, dont celle du «droit de l'épée», autrement dit la peine capitale. Il y avait en cet endroit une prison de basse fosse, un cachot profond, humide et très obscur.



Cour de Clergerel



Mur d'enceinte et four, de nos jours

Faute de documents authentiques, il est impossible de connaître l'origine de cette seigneurie et le nom de famille des premiers seigneurs. C'est à la fin du XIVème siècle que nous trouvons, pour la première fois, le nom d'un seigneur de Clergerel.

Le 2 octobre 1368, Geoffroy de Ploerlin rendait un «aveu» (déclaration écrite) à Jean I de Talhouët, indiquant qu'il s'acquittait de ses obligations vis à vis de son suzerain. Il s'agissait, dans ce texte faisant partie des archives de Talhouët, de payer en deniers le cens (loyer) sur des terres et fermes reçues en échange de sa fidélité.

Geoffroy mourut en 1412, laissant pour veuve Blanche de Malestroit. Son successeur, son fils aîné, Pierre de Ploerlin, se maria avec Jeanne de Boismourault, dont il eut deux enfants : Jean et Guillemette. Un autre Jean, sans doute le fils du précédent, fut tué à la bataille de St Aubin du Cormier où l'armée des seigneurs bretons, luttant pour la sauvegarde de leur indépendance, fut défaite par l'armée du roi de France, Charles VIII (1488). C'est alors que la famille des «de Ploerlin» s'éteignit et passa, par le mariage de Guillemette, aux «de Loyon» (blason n°1 dans le document au début du texte). Au moins, 8 familles nobles se succédèrent à Clergerel. A noter qu'un certain Guillaume de Couëssin (blason n° 4) eut ses biens confisqués par le Duc de Bretagne François II, en 1488, pour avoir tenu le parti des Français lors de la fameuse bataille. Par le jeu des mariages, la seigneurie de Clergerel était passée, à la fin du XVIIème, à la maison de Talhouët et il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

Autre info : le seigneur de Clergerel, qui possédait en fief une partie des maisons voisines de l'église, bénéficiait du «droit de soule» et de «devoir de chanson». La soule était une sorte de ballon en cuir, l'ancêtre de notre ballon de football. Les hommes de la seigneurie, divisés en deux camps, se disputaient avec acharnement, parfois même avec violence, la possession du ballon.

Le «match» se déroulait, chaque année, le 26 décembre, jour de la saint Etienne. Le coup d'envoi était donné par le dernier marié de l'année ; il ne lançait pas le ballon lui-même, mais le donnait à jeter au seigneur.

Le devoir de chanson était imposé à toute femme étrangère à la paroisse qui avait épousé un Pluherlinois et venait s'établir sur la paroisse. Le premier dimanche où elle venait assister à la messe, elle devait chanter deux chansons, dites «chansons de Clergerel», à la porte de l'église. Cela fait, elle était invitée à aller prendre un pot de vin ; toute l'assistance avait le droit de l'accompagner. Mais, si la nouvelle Pluherlinoise ne respectait pas son devoir, elle était condamnée à payer une amende de 60 sols et 1 denier (valeur??).

Autre seigneurie d'importance : celle de TALHOUËT. Ce nom vient du breton «tal» qui signifie front, façade et de «houët» qui veut dire bois. Le plus ancien document où figure le nom de famille «de Talhouët» date de 1057, mais comme il y eut, dans l'évêché de Vannes, cinq manoirs à ce nom, il n'est pas certain que le chevalier Guillaume en question vécut à Pluherlin. Même interrogation à propos d'un Payen de Talhouët qui partit pour la septième croisade, sous la direction de Saint Louis, en 1248. La première fois où on trouve un Talhouët de notre paroisse (Jean I), c'est en 1368, à l'occasion de l'aveu du seigneur de Clergerel. Les armoiries de la famille se décrivaient ainsi : «d'argent, à trois pommes de pin, versées de gueules» (blason n° 2) ; la devise était «nil altius» : rien de plus haut. Par un acte daté de 1412, on apprend que les seigneurs de Talhouët possédaient une «chapelle» dans l'église paroissiale, sous la protection de Ste Anne ; c'était un lieu privé sur le côté de l'église, avec un petit autel, où le châtelain et sa famille pouvaient assister à leur messe. Son fils aîné, Jean II, mourut vers l'an 1436, laissant, entre autres enfants, deux fils : Jamet qui lui succèdera et Jehan qui entra dans les ordres et servit, à la cour de Bretagne, le duc Jean V qu'il accompagna en 1418, à Rouen, auprès du roi d'Angleterre. Jamet fut lui aussi, en 1437, conseiller du duc de Bretagne. Huit années plus tard, le duc lui remit plusieurs gobelets en argent. Jamet mourut en 1470, laissant pour seul héritier Jean III. Le fils de celui-ci, Jean IV, n'ayant eu qu'une fille (Isabeau) fut le dernier représentant masculin de la branche aînée des seigneurs de Talhouët. Isabeau, en 1531, porta la seigneurie et le château à Louis Le Bot, seigneur de Ville-Pelotte, dans la paroisse de Guégon.

A sa mort vers 1547, elle laissait à son mari quatre enfants, dont deux fils. L'aîné, Guillaume n'avait alors que 9 ou 10 ans quand il devint héritier. C'est sans doute à lui que nous devons le reliquaire de St Gentien, contenant une dent. Il mourut peu après sa majorité, ne laissant qu'une seule héritière, Jeanne du Bot, alors âgée de 3 ou 4 ans. Son frère, Alain, lui succéda.

Les armoiries des «du Bot» se décrivaient : «d'azur à trois quintefeuilles d'argent» (blason n° 8) et leur devise était : «ce qui me plaît m'ennuie». Depuis 1579 jusqu'en 1814, la terre de Talhouët est restée entre les mains des descendants des «du Bot». L'un d'eux, Alain (1637 – 1713) acquit des «de Couëssin» (blason n°4) la seigneurie de Clergerel. La propriété de Talhouët passa ensuite entre les mains des familles Rado de Courson (blason n° 11), Huchet de la Bédoyère (blason n° 12), Juchault de Lorme, puis de la comtesse de Danne, une famille originaire d'Angers.



Château de Talhouët

Les seigneurs de Talhouët revendiquaient les droits de basse et moyenne justice sur leurs vassaux. Ils disposaient aussi d'autres droits : au 16ème siècle, ils recevaient, à certaines époques de l'année, une perdrix, une paire de gants et une douzaine "d'éteufs" (balles en cuir, rembourrées de son, utilisées au jeu de paume). Les «tenanciers», qui recevaient en location des terres de leur seigneur, étaient obligés de donner trois jours de corvées : un pour semer, un pour couper le blé et un pour faire les haies. D'autres titres plus récents prévoient deux jours pour couper les bois et autant pour bêcher les vignes et le transport du vin. Les sujets du seigneur devaient aussi aider à rentrer le foin et ne pouvaient faire moudre leur blé qu'aux moulins du château, l'un à eau sur l'étang de Talhouët, l'autre à vent, construit au 18ème, sur la lande de Lanvaux, dont on voit encore les ruines au lieu-dit «Moulin Rouge».



Moulin de Talhouët, dit "moulin rouge"

A deux kilomètres de Talhouët, à la «métairie de Bodevrel», on peut encore voir des vestiges de la seigneurie de BOTVREL, datant du XIVème siècle. De ce manoir noble,

il reste un seul pilier du portail d'entrée, orné d'un blason, une portion réduite du mur d'enceinte, de belles pierres d'époque autour des portes et fenêtres et une arche dans un mur à l'intérieur ; l'allée pavée qui traversait la cour a disparu.



Pilier du portail, orné d'un blason

On ne connaît que quelques noms des divers seigneurs du lieu. Ils devaient pourtant avoir un certain rang dans la paroisse, puisqu'ils partageaient avec les «de Talhouët» le privilège d'une chapelle familiale dans l'église de Pluherlin (voir plus haut). Olivier de la Lande, de Bodevrel, fit faire des travaux à cette chapelle, ce qui occasionna des dégradations et un litige avec Jean II de Talhouët. C'est une autre procédure, en 1497, qui nous apprend que le seigneur local était alors un «du Boays» ou «du Bois». On sait aussi, par un écrit comportant un dénombrement (recensement) des biens, datant de 1519, que le seigneur de Botvrel était un «féal» (un fidèle serviteur) du seigneur de Rochefort.

A propos de juridiction, la seigneurie n'avait que le droit de moyenne et basse justice. On ignore quels furent les autres maîtres des lieux au cours des 16ème et 17ème siècle. Un Jean-Louis «du Bot», en 1700, acquit de dame Henriette Claude de La Muce, comtesse de Marcé (Anjou), la seigneurie de Botvrel, dont l'histoire se confond depuis lors avec celle de Talhouët.

Peu de choses donc, jusqu'à ce que, à force de recherches, je découvre l'existence de sire «Perrot de Comenan», né vers 1330, au blason «de sable à trois chevrons d'argent», qui fut l'un des chevaliers participant au «Combat des Trente» en 1351. L'histoire mérite d'être contée. Il s'agit d'un épisode marginal de la guerre de Succession de Bretagne (1341 à 1365), elle-même une des guerres

Informations diverses



Blason de Perrot de Comenan

secondaires qui ont eu lieu au cours de la guerre de Cent Ans. Le Duc de Bretagne, Jean III, meurt en 1341, sans avoir eu d'enfant. Deux prétendants au duché se disputent l'héritage : sa nièce, Jeanne de Penthièvre, alliée aux Français et son demi-frère, Jean de Montfort, allié aux Anglais.

Après dix ans d'affrontements, les deux camps vont se livrer une bataille, façon tournoi : 30 combattants de chaque côté, à armes égales. Ce combat mémorable va se dérouler à mi-chemin entre Ploërmel, occupé par les Anglais et Josselin d'où vont partir les chevaliers bretons pro-français, commandés par Jean de Beaumanoir. Le capitaine du camp anglais avait fait appel, pour compléter son «équipe», à quatre chevaliers bretons, partisans des Montfort, dont Perrot de Comenan, seigneur de Botvrel.

L'affrontement fut féroce pendant plusieurs heures, entrecoupé d'une pause pendant laquelle les combattants reprirent des forces en buvant du vin d'Anjou. A la reprise des hostilités, le commandant anglais fut tué et Jean de Beaumanoir blessé. Sur le point de trépasser, celui-ci réclama à se désaltérer ; c'est alors qu'un de ses compagnons lui répondit : « Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif te passera. » A la tombée de la nuit, chaque



Combat des Trente

camp compta ses cadavres : 6 du côté franco-breton et 9 du côté anglo-breton. Bien d'autres périrent par la suite à cause de leurs blessures. Ce fut peut-être le cas de Perrot de Comenan qui mourut l'année suivante. Ce combat n'arrêta point la guerre de Succession ; il fallut attendre encore dix ans pour voir le camp anglo-breton l'emporter, après la bataille d'Auray, et permettre au fils de Jean de Montfort de devenir Jean IV de Bretagne.

Dans le prochain article, nous continuerons à nous intéresser à cette société féodale composée de trois ordres. Après ceux qui combattent (seigneurs et chevaliers) et ceux qui travaillent (paysans, artisans et commerçants : plus de 80% de la population), ce sera le moment de présenter ceux qui prient (les hommes d'Eglise) dans la paroisse de Pluherlin.

Y.L.

PAEJ

Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)
- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à QUESTEMBERG, dans les locaux de la Maison Pop, rue Grimaud (près de Carrefour Market) le mercredi de 14h à 17h30

D'autres accueils sont possibles à Vannes, Grand-Champ et Muzillac.

Vous pouvez contacter Mme Guehenec :
06 80 63 97 18 - paej.paysdevannes@cap-avenir.org

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

POUR LES 12-25 ANS

PAEJ

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES ET LEUR ENTOURAGE

POURQUOI ?

Être écouté

Bénéficier d'un soutien

Mieux comprendre ses difficultés

Réfléchir ensemble

Prendre du recul

ANONYME
CONFIDENTIEL
GRATUIT

06 48 60 62 40 Vannes & Grand-Champ

06 80 63 97 18 Questembert & Muzillac

paej.paysdevannes@cap-avenir.org

LA SITTELLE TORCHEPOT

• ENDUITS TERRE & CHAUX •

- Enduits de finition en terre et en chaux
- Torchis
- Cloisons en terre et paille
- Chaux-chanvre, terre-chanvre, terre-paille
- Rejointoiement à la chaux, pierre vue
- Maçonnerie terre crue

DIANE LOGER • diane.loger@gmail.com

06 67 57 13 62

sittelletorchepot.fr

RAINEA

Assainissement, gestion de l'eau de pluie et traitement domestique : des solutions complètes et adaptées



Expert en gestion de l'eau, Rainéa Oust et Vilaine propose des solutions globales pour l'assainissement individuel, la gestion des eaux pluviales et le traitement de l'eau domestique, répondant ainsi aux besoins des particuliers et des professionnels.

Pour les habitations non raccordées au réseau collectif, l'assainissement individuel permet de traiter les eaux usées de manière autonome, sans dépendre des infrastructures publiques.

Rainéa Oust et Vilaine accompagne ses clients vers des solutions pratiques, économiques et performantes.

En gestion des eaux pluviales, Rainéa Oust et Vilaine propose des systèmes de récupération et d'infiltration sur-mesure, adaptés aux caractéristiques de chaque terrain et aux attentes de chaque client. L'eau de pluie devient ainsi une ressource valorisée, utile et maîtrisée.

En complément, Rainéa Oust et Vilaine propose des systèmes de traitement de l'eau domestique, notamment avec des osmoseurs, pour garantir une eau pure et de qualité directement chez soi.

Cette approche assure une autonomie et une qualité d'eau optimales, tout en étant simple et efficace.

Installé à Pluherlin, Régis Madiot intervient dans toute la région pour offrir des solutions adaptées, fiables et durables, avec une approche personnalisée qui s'appuie sur son expertise en gestion de l'eau.

Contact par mail :

oustetvilaine@rainea.fr ou téléphone 06 48 14 71 35

Calendrier 2025

JANVIER

- 08 Réunion club des hortensias
- 10 Vœux de la Municipalité
- 17 Galette des rois – Sport et loisirs
- 24 AG et Galette des Rois – Amicale Bouliste
- 25 Concours de belotte – La Gentienne
- 25 AG et Galettes des Rois – la Roue Pluherloise
- 31 AG – Comité des fêtes

FEVRIER

- 05 Réunion club des hortensias
- 07 AG – Sport et Loisirs
- 08 Repas – La Gentienne

MARS

- 01 Repas – Breiz Compétition Auto
- 05 Réunion club des hortensias
- 15 Repas ESPR Basket
- 15 Repas des bénévoles – Les amis de Bon réconfort
- 28 AG – Entente Saint-Marc – Chapelle de Cartudo
- 28 Madagascar – Projection film au profit de l'association

AVRIL

- 02 Réunion club des hortensias
- 04 AG – Société de Chasse
- 12 Théâtre – La roue pluherloise
- 19 Troc de plantes – Bien vivre à la campagne
- 29 Messe de la Saint-Marc – Verre de l'amitié
- 26 Entente Saint-Marc Chapelle de Cartudo
- 26 Chasse au trésor de l'APEL de l'école St-Gentien
- 26 Pluherlin Souvenir – Michel Herouet – amicale bouliste

MAI

- 01 au 05 10 ans du Rallye du Morbihan – Breiz Compétition Auto
- 07 Réunion club des hortensias
- 10 Concours de Boules – la Gentienne
- 23 AG – Comité de la Fête du Pain
- 29 Concours de Boules – Entente Saint-Marc Chapelle de Cartudo
- 31 Repas – Amicale bouliste

JUIN

- 04 Réunion club des hortensias
- 06 AG – Gentienne
- 08 Concours de Boules (tripl.) – Société de Chasse
- 13 Fête de la Musique – Comité des Fêtes
- 21 Fête à la Chapelle de la Barre
- 21 Rando – La roue pluherloise
- 29 Kermesse de l'école – APEL

JUILLET

- 02 Réunion club des hortensias
- 02 Fête à la Chapelle de Cartudo – Entente Saint-Marc Chapelle de Cartudo
- 18 Fête du village – Comité des Fêtes
- 27 Concours de Boules – Amicale Bouliste

AOUT

- 01 Rassemblement des bénévoles – Comité Fête du Pain
- 15 Fête du Pain – Comité Fête du Pain
- 30 Finale du concours de Boules + repas – Amis de Bon Réconfort

SEPTEMBRE

- 03 Réunion club des hortensias
- 12 AG – Société de Chasse
- 13 Concours de Boules – Amicale Bouliste
- 20 Fête du village – Comité des Fêtes
- 26 AG – ACP Rando
- 27 Repas à emporter de l'école – APEL
- 28 Rando des Grées – Sports et Loisirs

OCTOBRE

- 01 Réunion club des hortensias
- 10 Bilan de la Fête du Pain – Comité Fête du Pain
- 11 Repas – E.S.P.R. Basket

NOVEMBRE

- 05 Réunion club des hortensias
- 07 AG + Repas – Chapelle de la Barre
- 15 ou 22 Repas du CCAS
- 21 – 22 Théâtre – Arz Scène
- 28 – 29 Théâtre – Arz Scène

DECEMBRE

- 05 – 06 Théâtre – Arz Scène
- 13 Repas de Noël – Comité des fêtes

CALENDRIER PROVISOIRE DES FÊTES 2025 (Sous réserve de modifications)



Amicale bouliste du Bourg



Club des Hortensias (sortie au centre de secours Rochefort-en-Terre)



Entente St-Marc Chapelle Cartudo



Pierokamali



Plan communal de sauvegarde réserve communale



repas CCAS



Arz'Scene - Théâtre



Cérémonie du 11 novembre 2024



Chapelle Bon Reconfort



La Roue Pluherlinoise